

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
 Bellevue 4
 2608 Courtelary
 032 944 18 18
 FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
 Sport, utile et paroisses: lundi soir
 Rédac. et annonces: mercredi 9h
 Officiel: mardi 12h
 fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
 sur demande
 ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

1500 visiteurs en 6 mois



L'exposition photographique et landart «Des murs et des hommes», installée à La Vue-des-Alpes de mi-avril à mi-octobre, s'est clôturée fin octobre sur un bilan réjouissant. Sur six mois, quelque 1500 visiteurs l'ont fréquentée, dépassant les attentes des organisateurs. Les visiteurs sont venus de la région, mais aussi de toute la Suisse romande, de Berne et même de France voisine, d'après le sondage réalisé sur place et sur internet. Cent quarante personnes ont participé à ce sondage sur la manifestation et l'attrait de La Vue-des-Alpes en général.

La quarantaine de photographies signées Monika Flückiger prendra ses quartiers d'hiver dans le giron de la station de ski des Bugnens-Savagnières de mi-décembre à mi-mars, pour une nouvelle exposition originale en plein air.

SOMMAIRE

Moment de bonheur à Péry Charles Ridoré a ravi ses spectateurs	3
Les Cartons du Cœur tout en musique L'Ecosse et l'Italie se sont invitées à la fête	3
Sonceboz a 29 nouveaux citoyens Quinze d'entre eux ont répondu à l'invitation	5
Joli succès à la scierie Le marché a attiré ses fans à Sonceboz	5
Les jeunes enseignants sont prêts La HEP BEJUNE a délivré 253 diplômes	7
Cormoret a fait ses contes Petits et grands se sont régalés	9
La démence nous concerne tous! Parlons-en avec des spécialistes ce mercredi	13
Une mélodie poivre et celtic ce soir Espace Noir s'habille de musique celtique	14
Les communes aiment échanger L'énergie, un sujet actuel et rassembleur	14
Le nom a changé, le funk est resté Jun'ai sera au CCL jeudi soir	15
Demain, un rendez-vous musical Tram'La'Sol et Thomas Loisol en concert	17
Parlons assiette! Le prochain ApériCIP aura lieu jeudi	17
Votre corps mérite de l'attention ... laissez-vous séduire par les pages bien-être	18

Réclame

PLR
 Les Libéraux-Radicaux

LE PLR À SAINT-IMIER, AVEC PASSION ET ENGAGEMENT !

Nous sommes prêts et à l'écoute des besoins de la population.

VOTEZ ET FAITES VOTER LES LISTES 3 AU CONSEIL MUNICIPAL ET AU CONSEIL DE VILLE

16 candidates et candidats de 22 à 69 ans: jeunesse – expérience – compétence – écoute

Häller Joëlle, Tharin Gisèle, Aellen Gaëtan, Bastardoz Michel, Brahier Vincent, da Silva Samuel, Doutaz Yann, Gerber Denis, Gerber Jean-Paul, Gilomen Marcel, Jeanneret Corentin, Luginbühl Jean-Michel, Müller Daniel, Nikles Mathias, Spielhofer Cédric, Tharin Christian.



Samedi 24 novembre 2018, nous vous invitons à découvrir notre nouvelle agence de Saint-Imier !

C'est avec plaisir que nous vous ferons visiter notre agence.

Venez partager un apéritif avec nous et déguster des pizzas avec vos enfants !

A votre disposition dans votre agence :

- Bancomat / versomat
- Safes automatiques accessibles 7/7j et 24/24h
- Défibrillateur dans la zone 24h

Banque Raiffeisen Pierre Pertuis
032 624 54 54
pierrepertuis@raiffeisen.ch
www.raiffeisen.ch/pierrepertuis

RAIFFEISEN
Ouvrons la voie

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Relevé des compteurs d'eau

Tout prochainement, notre fontainier M. Wiedmer passera pour relever les compteurs d'eau. Pour les personnes absentes, nous demandons de bien vouloir collaborer en remplissant le formulaire de relevé qui sera déposé dans votre boîte à lettres et de le retourner directement à l'administration communale. | cm

Vacations 2018

Toutes les personnes ayant exécuté des travaux pour la commune durant cette année sont priées de remettre leur décompte (heures de travail et frais accessoires) jusqu'au 1^{er} décembre 2018 au secrétariat municipal. Merci d'avance. | cm

Budget 2019

Le budget 2019, qui a été établi sur la base du modèle comptable «MCH2», a été accepté par l'exécutif communal lors de sa séance du 29 octobre 2018.

Le budget qui sera proposé au corps électoral prévoit un excédent de charges dans le compte global de 55092 francs pour une quotité d'impôt inchangée à 1.60. Les taxes communales des différents financements spéciaux demeurent également inchangées.

Dans leur ensemble, les trois financements spéciaux présentent un bénéfice de 519 francs. Les charges totales ont été évaluées à 929209 francs alors que les revenus devraient s'élever à 874117 francs. Aucun investissement n'a été prévu en 2019. | cm

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Cherche commissionnaires

La Municipalité lance un appel à toutes les personnes intéressées par la vie locale: trois commissions permanentes (embellissement, CAJ, urbanisme) ont besoin chacune de deux nouveaux membres.

Les qualités nécessaires pour rallier la Commission d'embellissement? Le goût des belles choses, d'un village accueillant et coloré, décoré de manière à générer le plaisir et la bonne humeur de ses habitants et de ses visiteurs.

A la Commission du CAJ (Centre animation jeunesse), il serait particulièrement souhaitable que siègent deux nouvelles personnes jeunes, pour le moins intéressées par

la jeunesse et les activités qui peuvent lui être proposées. Dans l'idéal, la Municipalité verrait d'un bon œil l'engagement d'un(e) citoyen(ne) de 18 à 25 ans, qu'on se le dise!

A la Commission d'urbanisme enfin, des notions de base en matière de construction, constitueraient un atout certain; un intérêt marqué pour le bâti est en tous les cas nécessaire, en ne perdant pas de vue que les directives sont nombreuses dans ce domaine.

Intéressés? N'hésitez pas à contacter l'administration communale, au 032 485 50 00 ou à commune@pery-laheutte.ch. | cm

Vice-président(e)

A la presque veille de l'assemblée municipale du 3 décembre prochain, les autorités rappellent que cet organisme législatif est toujours privé de vice-président(e). La tâche n'est pas lourde, puisqu'il s'agit uniquement de remplacer le nouveau président, Pierre Michael Kleiner (qui sera élu officiellement par l'assemblée), en cas d'absence forcée. Il serait bon que ce poste puisse être repourvu le 3 décembre, avis aux intéressés. | cm

Le cartel étêté

Son président Norbert Buraglio ayant démissionné tout récemment, le cartel des sociétés locales cherche d'urgence un nouveau ou une nouvelle président(e). Ce poste requiert une seule qualité incontournable: aimer la vie locale, celle des sociétés, de la commune. Les personnes intéressées s'adresseront à l'administration municipale, par téléphone au 032 485 50 00 ou par courriel à commune@pery-laheutte.ch. | cm

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Informations hivernales

La neige ayant déjà fait une petite apparition, nous en profitons pour vous remémorer quelques règles élémentaires à respecter.

Il est strictement interdit de parquer des véhicules pouvant gêner le déblaiement de la neige et le ramassage des ordures sur la voie publique (routes, places). En cas de dégâts occasionnés par le passage du chasse-neige, la commune décline toute responsabilité et ne paiera aucun frais de réparation d'un véhicule endommagé.

Les sacs à ordures sont déposés de manière à ne pas gêner le déneigement.

Il est rappelé aux propriétaires ou locataires, qu'il est également interdit de pousser la neige des places privées sur la voie publique. Par mesure de sécurité, les vitres des voi-

tures doivent être parfaitement dégivrées et l'équipement d'hiver est de rigueur.

Nous demandons également à la population de ne pas modifier, déplacer ou enlever le jalonnement posé le long des routes.

Merci de prendre bonne note de ce qui précède! | le conseil communal

Vacations 2018

Toutes les personnes ayant œuvrées au sein d'une commission communale durant cette année sont priées de remettre leurs décomptes (heures de travail et frais accessoires) jusqu'au 30 novembre 2018 au secrétariat municipal. Merci d'avance. | le secrétariat municipal

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Fenêtres de l'Avent

C'est avec plaisir que nous vous informons que déjà 13 personnes se sont annoncées pour les fenêtres de l'aveut! 11 dates sont encore disponibles pour les personnes qui désirent participer, à savoir:

- Le dimanche 2 décembre
- Le lundi 3 décembre
- Le mardi 4 décembre
- Le jeudi 6 décembre
- Le dimanche 9 décembre
- Le lundi 10 décembre
- Le mardi 11 décembre
- Le jeudi 13 décembre
- Le lundi 17 décembre
- Le mardi 18 décembre
- Le dimanche 23 décembre

Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer auprès de Françoise Nikles, membre de la commission du

tourisme, par téléphone au 032 358 10 79 / 079 224 92 47 ou par e-mail à l'adresse francoise.nikles@bluewin.ch jusqu'au 23 novembre, dernier délai! La liste des participants sera publiée dans la prochaine édition, à savoir le vendredi 30 novembre. | cm

Prochaine permanence du maire

Nous informons la population que la prochaine permanence du maire aura lieu le lundi 19 novembre de 17 h 30 à 19 h, sans rendez-vous préalable. | cm

Le 11 du 11 à 11 h 11 le carnaval est lancé!

La Tschuni-Cliques (Tschunis) a en ce dimanche 11 novembre donné le départ des festivités du carnaval. Plus de 40 souffleurs et joueurs de drums adeptes des joutes carnavalesques ont ouvert les portes de la saison 2018-2019. Équipés pour la dernière fois de leur costume Rasta à la robe multicolore, les musiciens ont sonné le rassemblement sur la place du village ou un

très grand nombre de fidèles étaient présents pour fêter en cœur cette date de novembre en heure et minute.

Pour cette manifestation carnavalesque d'ouverture à Orvin, la Tschuni-Cliques a encore frappé très fort pour le bonheur des amoureux de ces manifestations marquées par le tohu-bohu et charivari faisant partie de la vie du village orvinois. | jcl



Photo: JCL

Un moment de bonheur à la Bibliothèque



«Le conte est un voyage qu'on effectue ensemble»: introduisant vendredi dernier son intervention à la bibliothèque communale et scolaire, Charles Ridoré mettait déjà ses auditeurs en joie. Une joie qui ne les a plus quittés, au gré de huit contes majoritairement haïtiens. Sagesse, humour, rêve, tendresse et exotisme habillaient cette soirée chaleureuse et colorée.

«J'avais tellement envie de pouvoir accueillir Charles Ridoré que je l'ai contacté bien avant que la Nuit du conte 2018 n'ait reçu son titre», soulignait en préambule Francine Breaud, bibliothécaire. Ce titre, Multicolore! tombait à point nommé, puisque le conteur d'origine haïtienne apportait dans ses récits quantités de couleurs, du vert des banians au bleu des lacs et des fleuves côtoyés

par Nina ou la petite tortue, du rouge qui monte aux joues de Bouki, lorsqu'il se fait une fois encore rouler dans la farine par Malice, au blanc des œufs de Kalandéric, et l'on en passe, de ces couleurs qui ont illuminé un véritable arc-en-ciel sur Péry vendredi dernier.

Un presque dépaysement donc, même si le conteur n'a pas dû être tellement dépaycé en ralliant la Suisse, si l'on en croit Alix Breaud: «Lorsque j'ai découvert La Vallée de-Jacmel, charmante petite ville haïtienne où est né Charles Ridoré, je n'en ai pas cru mes yeux: des sapins, du brouillard, de la fraîcheur et de la pluie, un véritable paysage de Suisse!»

Ce voyage magnifique s'est poursuivi autour de délices et dans des échanges chaleureux. | de

Un 25^e tout en musique



25^e Cartons du Cœur Jura bernois. Photo: JCL

Pour passer le cap du 25^e anniversaire, Claude Nussbaumer, président de l'antenne du Jura bernois des Cartons du Cœur, en compagnie de ses infatigables bénévoles, a mis sur pied une grande soirée, samedi dernier, sous le signe de la musique.

Malheureusement, le faible taux de participation pousse à croire que la solidarité n'est plus à l'ordre du jour dans notre civilisation. C'est tout de même sous un tonnerre d'applaudissements que les cornemuses

du MacBorrestone de Sonceboz ont donné le coup d'envoi des festivités.

En deuxième partie, La Filarmonica la Concordia de Bienne a pris le relais sur un tout autre registre, faisant ainsi voyager les auditeurs présents. L'interprétation du Hallelujah de Cohen de Sabrina Quaranta a été grandement saluée.

Le regroupement de l'harmonie et des cornemuses avec le morceau Scotland the Brave a mis un terme à la soirée. En route pour le 50^e! | jcl

REMERCIEMENTS

Sincèrement touchées par vos riches et nombreux témoignages d'affection, suite au décès de

René Bourquin

(facteur retraité)

Ses filles Ginette et Véronique ainsi que toute sa famille vous témoignent leur gratitude.

Vos fleurs, vos dons, vos messages personnels encourageants et vos présences amicales et réconfortantes ont été d'une précieuse aide.

Merci au Pasteur Mérillat Jean-Philippe pour les paroles de soutien lors du culte et au Home de la Roseraie pour les soins octroyés durant son séjour.

Sombeval, novembre 2018

Immobilier



À VENDRE À PÉRY
Terrain viabilisé
de 1600 m²,
zone artisanale

Prix intéressant!
Tél. 032 485 12 85

À LOUER À PÉRY
dans maison individuelle
à personne seul ou évent. couple,
joli 2 pièces
en partie mansardé

Cuisine habitable, grenier, place de parc.
Libre dès le 1^{er} février 2019.
Loyer: 620 fr. charges comprises
Tél. 032 485 11 28

St-Imier - Place du Marché 1

A louer au centre-ville, dans un immeuble représentatif, pour date à convenir une

Surface commerciale de 112 m²

Rez supérieur avec ascenseur, 4 bureaux, réception et WC.
Loyer: CHF 1'440.-
Charges: CHF 320.-

032 341 08 85 | info@engelmannimmo.ch



ICI

voilà votre annonce aurait été lue

1 col x 70 mm
77 fr. + TVA

Afin de compléter notre équipe le cabinet dentaire du D^r GENOVESE Tiziana engage de suite ou à convenir

ASSISTANTE DENTAIRE à 40%

sont requis:
très bonnes connaissances du programme Dentagest
aisance dans l'informatique en général
minimum 2 ans d'expérience.

Veuillez envoyer votre dossier complet au
Cabinet dentaire Genovese T.
Place du Marché 5
2610 Saint-Imier
info@t-genovese.ch

La Fondation La Pelouse à Saint-Imier,

met au concours **trois postes de formation** pour août 2019, soit:

- Deux postes d'éducateur(trice) de l'enfance :
1 poste pour le secteur « école à journée continue »
1 poste pour le secteur « crèches »
- Un poste d'assistant(e) socio-éducatif(ive), pour le secteur « école à journée continue »

Les dossiers complets (Lettre de motivation, Curriculum vitae, bulletin de notes de la dernière année scolaire pour le poste d'ase, diplômes, attestations de travail, de stages, etc.), sont à envoyer, **jusqu'au 23 novembre** à :
Fondation La Pelouse
rue des Jonchères 66
2610 Saint-Imier

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

CHERCHE à acheter

mobilhome bon état au Camping de La Cibourg, avec l'eau (Allée des Ecureuils de préf).

Païement cash, étudie toutes propositions sérieuses

077 408 57 09



Afin de garantir un approvisionnement sûr et fiable en énergie électrique, la Municipalité de Tramelan est à la recherche, pour ses Services techniques, d'un

Electricien de réseau ou aide-monteur

(degré d'occupation: 80-100%)

Pour davantage d'informations, consultez www.tramelan.ch
Le Conseil municipal



Pour renforcer notre équipe, nous recherchons

un(e) comptable immobilier confirmé(e) 100%

Votre mission :

- Assurer la gestion complète de la comptabilité du service immobilier
- Tenue des comptes de gérance du parc immobilier sous gestion
- Encaissement des loyers
- Paiements des factures
- Suivi du contentieux
- Salaires des concierges
- Etablissement des décomptes de charges
- Boucllements annuels des comptes

Votre profil :

- CFC d'employé de commerce
- Expérience dans un poste similaire indispensable
- Formation USPI Base, un atout.
- Rigoureux – résistant au stress – dynamique – flexible
- Bonne présentation
- Connaissance des logiciels usuels – Excel – Word – Outlook
- Connaissance du logiciel de gestion Immo 8, un atout
- Aisance à travailler en collaboration avec une petite équipe

Nous vous offrons un environnement de travail motivant et collaboratif au sein d'une petite équipe jeune et dynamique dans une entreprise en plein développement.

Buri Gestion Sàrl
Immobilier
Baptiste-Savoie 67A
2610 Saint-Imier
Tél. 032 940 11 11 – Fax 032 940 11 12
www.buri-gestion.ch



Communauté Scolaire de la Baroche

Nous cherchons pour août 2019

Un transporteur pour le transport des élèves de notre communauté

Cahier des charges à disposition auprès de la secrétaire
Véronique Peng, tél. 032 377 10 61

Délai de postulation : 10 décembre 2018

Offre à envoyer avec la mention postulation transporteur à :
Dolores Benoit
Route principale 19
2538 Romont



Maison de paroisse réformée
Grand-Rue 120
Samedi 17 novembre dès 10h

VENTE EN FAVEUR du projet DM-échange et Mission Bénin « Pour une culture durable de leurs terres »

STAND – SOUPE – CANAPES – PATISSERIES – TOMBOLA – MATCH AU LOTO

Réception marchandise:
vendredi de 17h à 18h, samedi dès 9 heures

BIENVENUE à toutes et à tous (voir communiqué)

Loto de Bel Automne
Salle Saint-Georges, Saint-Imier
Samedi 17 novembre 2018 à 14h30
14 tournées
quine - double quine - carton
1 tournée XL & 1 tournée XXL
montres - bons d'achats
cheminées de table - plateaux garnis, etc.

Pour vous - chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE
Service du Bas-Vallon
Comment nous joindre ?
Téléphone 032 358 53 53
Téléphone national 0842 80 40 20
Fax 032 358 18 66
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !!

SAINTI-BATS

SOIREE DE SOUTIEN

VENDREDI 23 NOVEMBRE

« Salle de spectacles St-Imier »

APERO OFFERT PAR LE CLUB DES 18H30 HEURES

Madeleine Traiteur

20H00 REPAS COMPRIS : DELICIEUSE FONDUE VIGNERONNE - SES ACCOMPAGNEMENTS - DESSERT

RIRES & DELIRES MAGIQUES

DANIEL JULLERAT

SUPER TOMBOLA de 20.000.- frs

BAR AMBIANCE DJ

INSCRIPTION :
teameventssaintibats@gmail.com
ou +41 79 244 58 60

ENTREE 80.- CHF
ENFANTS JUSQU'A 16 ANS 40.- CHF

WWW.SAINTI-BATS.COM

par8

Description du Par8
Le syndicat du Par8, ratifié en 2012 par les 8 paroisses réformées de Bévillard, Court, Grandval, Moutier, Reconvilier, Sornetan, Tavannes et Tramelan a pour but d'organiser les principaux secteurs du témoignage chrétien de cette région. Le site www.par8.ch permet d'en saisir la structure.

Le Par8 met au concours un poste de :

Pasteur-e à 50 %
Ce poste actuellement à 50 % pourrait être augmenté, si intérêt, à 70-90 % dès le 1^{er} mars 2020.

Profil recherché :

- Pasteur-e consacré-e et/ou reconnu-e par les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure
- Intérêt marqué pour la catéchèse des jeunes et des enfants
- Esprit communicatif, capacité à s'intégrer dans une équipe et à collaborer sur plusieurs sites
- Compétences dans la gestion administrative
- Aisance avec les outils informatiques
- Aptitude pour la prédication et le culte ainsi que pour les actes ecclésiastiques

Nous offrons :

- Une activité variée dans un cadre professionnel stimulant et au sein d'une équipe dynamique
- Conditions salariales basées sur la politique salariale du canton de Berne
- La possibilité d'apporter ou de concrétiser des projets innovants
- Orientation de son ministère

Entrée en fonction: le 1^{er} juin 2019 ou à convenir
Délai de postulation: le 14 décembre 2018

Dossier de candidature à faire parvenir à: la secrétaire générale du Par8, Katia Sulliger-Grüter, Rue du Petit-Bâle 25, 2710 Tavannes ou par courriel à: katia.sulliger@par8.ch. Les renseignements quant au poste peuvent être obtenus auprès de Daniel Wettstein, pasteur et pilote du Par8 au 079 229 34 84.

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Tous majeurs

Les autorités ont reçu vendredi soir dernier les nouveaux citoyens qui avaient répondu présent à leur invitation. Sur 29 habitants concernés, qui ont fêté ou fêteront encore cette année leur dix-huitième anniversaire, quinze exactement ont pris part à cette soirée conviviale. Après une séance de tir au pistolet très appréciée, dans le stand sous le collège, élus et jeunes invités ont pris un repas ensemble dans la magnifique salle de l'ancien bâtiment administratif. Le discours de circonstance revenait au plus jeune conseiller municipal, Claude Auderset. Etaient présents et figurent donc sur la photo ci-dessus: Giulia Bellavita, Tristan Jau, Wendy Aubry, Zoé Borbely, Théo Mathez, Ines Camoes Portugal, Thoma Schranz, Lysiane André, Mélodie Bise, Laeticia Molinari, Joceline Wind, Mélissa Barré, Tamara Criblez, Milena Broggi et Laurine Waeber. Atteignent également leur majorité civile et civique cette année: David Prysi, Andreas Zürcher, Loïse Sigg, Youen Braut, Céline Valloton, Gilian Kohler, Nelson Glardon, Jason Müller, Olga Nzoao, Alexy Rodriguez Piaget, Simeon Schnegg, Yohan Schmidlin, Luca Eleuterio, Sylvain Muggli et Léonie André. | cm

En assemblée le 10 décembre

Le Conseil municipal a mis au net l'ordre du jour de l'assemblée municipale dite du budget, qui se déroulera le 10 décembre prochain à 20h à la salle polyvalente. Ce « menu » a été publié vendredi dernier dans les pages officielles de ce journal. On pourrait s'étonner que l'assemblée doive annuler le crédit d'engagement qui était prévu pour la construction d'un nouveau bâtiment scolaire abritant trois classes d'école enfantine. Mais cette démarche est parfaitement normale et indis-

pensable, puisque le Législatif avait lui-même approuvé ledit crédit, avant que l'architecte ne renonce au projet. **Un bouclage** Un autre crédit figure à cet ordre du jour, mais à approuver celui-là, à savoir un montant de 385 000 francs destiné à la réfection de la rue Fin du Pertuis. La Commune profitera de cette réfection pour remplacer la conduite d'eau propre et effectuer un bouclage. Précisons que la modification de l'annexe 1 du

règlement sur le statut du personnel, soumise aux ayants droit le 10 décembre, peut être consultée au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture habituelles. Quant au budget 2019, qui sera soumis lui aussi à l'approbation de l'assemblée, nous y reviendrons tout prochainement dans ces colonnes. A relever qu'un résumé de ce document peut d'ores et déjà être obtenu à l'administration et consulté sur le site internet de la commune. | cm

L'ancien village peint par Ernest Monbaron



Feu Robert Veuve a fait don à la Municipalité d'un tableau signé Ernest Monbaron et représentant l'ancien village de Sonceboz, tel qu'il se présentait dans les années 20. Né dans le canton de Soleure en 1889 et décédé à Reconvilier en 1960, cet artiste régional a peint surtout des paysages jurassiens. Il appartient aux membres fondateurs de la Société des peintres et sculpteurs jurassiens, en 1954. La Commune va trouver pour ce tableau l'endroit qui convient afin de le mettre en évidence. | cm

Le P'tit Journal

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer à l'Imprimerie Bechtel SA, de Courtelary, l'impression de sa nouvelle publication annuelle. Intitulée *Le P'tit Journal de Sonceboz-Sombeval*, cette dernière remplacera à la fois la brochure éditée jusqu'ici par la Ceass et celle que la Municipalité distribuait à ses nouveaux habitants. La première édition du *P'tit Journal* paraîtra en fin d'année et sera distribuée en tous ménages durant les premiers jours de 2019. | cm

16 communes

1 JOURNAL

Un succès pour le marché de la scierie

La présidente du marché de l'Avent, en la personne de Jane Gerber, est heureuse. Samedi dernier, l'ancienne scierie de Sombeval était trop petite pour accueillir le grand nombre de visiteurs au « Marché de Noël 2018 ». Les plus de 15 marchands ont, avec le sourire, proposé les produits du terroir régional avec un très grand succès. En milieu d'après-midi la densité des visiteurs était telle que la patience était de mise. Belle expérience à renouveler! Heureux également ont été les récipiendaires des cadeaux acquis à cette occasion. Les saps de Noël seront bien garnis. | jcl



Photo: JCL

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

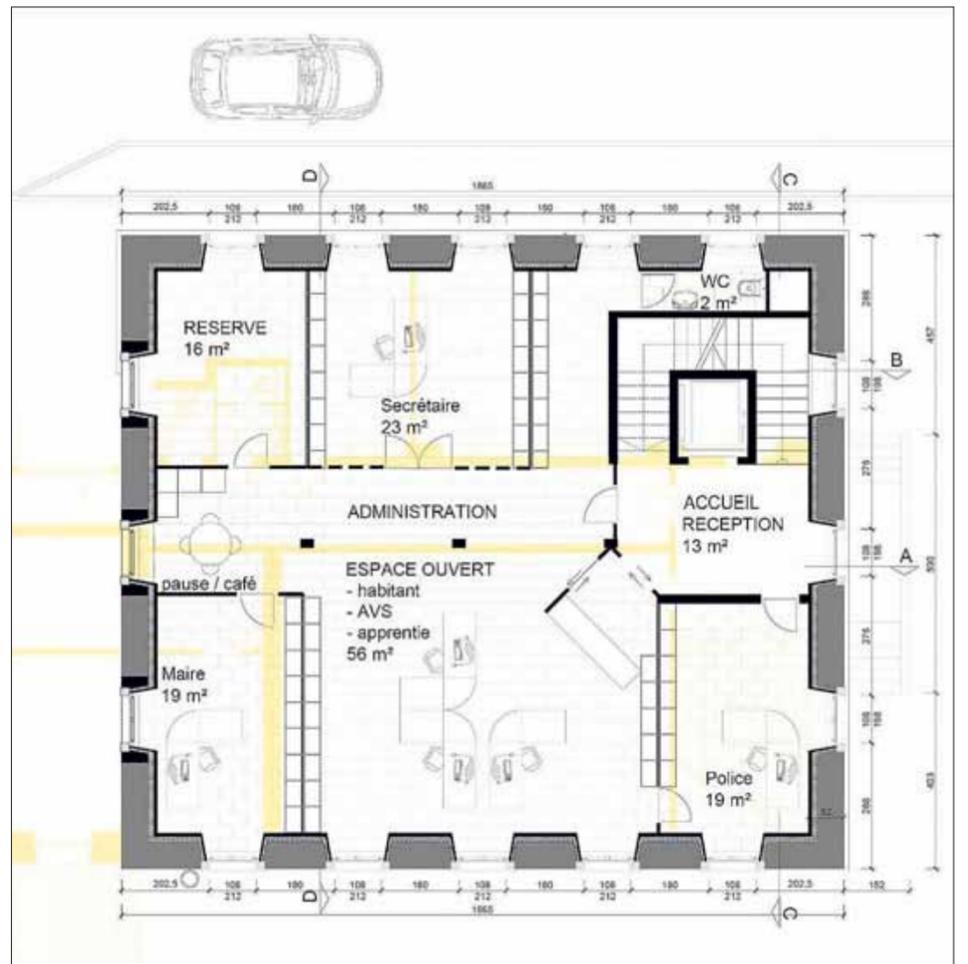


Tous à vos bulletins !

A une semaine du scrutin du 25 novembre, les autorités municipales encouragent vivement les ayants droit à faire part de leur avis par les urnes, en particulier sur les deux objets de votation communale. Il s'agit rappelons-le du projet de rénovation du bâtiment administratif, ainsi que de remplacement du chauffage à distance de La Combe. Quel que soit votre avis à ce sujet, ne choisissez pas la voie de l'abstentionnisme. Les

deux questions qui vous sont posées revêtent une grande importance pour l'avenir de la commune et pour son image. Les autorités souhaitent, conséquemment, que le résultat des urnes reflète bien l'avis de la population. On répétera que le Conseil municipal soutient unanimement ces deux projets, pour diverses raisons cumulées, notamment: une question d'esthétique et d'image villageoise; un souci d'efficience

pour les locaux de l'administration et de divers autres utilisateurs, Bourgeoisie et sociétés en particulier; un accès désormais acquis, pour les personnes à mobilité réduite, aux services municipaux; un engagement communal pour les économies d'énergie, par une isolation et un regroupement optimal des volumes; une volonté renouvelée d'utiliser tant que se peut le bois, une énergie renouvelable et locale. | cm



Les plans du premier étage, avec en jaune pâle les parois qui seront supprimées

Délégations

Le conseiller municipal Thomas Turi, en charge notamment de la jeunesse, représentera l'Exécutif à l'assemblée générale du Centre d'animation jeunesse (CAJ), le 21 novembre prochain à Péry. Bernard Tschanz se rendra pour sa part à Mont-Soleil le 28 novembre, pour l'assemblée générale annuelle de l'Espace nordique Erguël, qui gère les pistes de ski de fond des centres Mont-Soleil - Mont-Crosin et Les Bugnagnets - Les Savagnières. | cm

Promotions civiques

C'est aujourd'hui vendredi, à la salle de spectacles locale, que se déroulent les promotions civiques communes à Corgémont et Cortèbert. Quatre jeunes gens de notre localité (sur 12 invités) et six de la commune voisine (sur 12 également) participent à cette réception en leur honneur. Ils seront reçus par les autorités municipales quasiment au complet, pour un tournoi de football de table, suivi d'un repas en commun.

Rappelons que dès l'an prochain, Sonceboz-Sombeval se joindra à nous pour cette manifestation annuelle. | cm

Pour les Fêtes

Pour la période des Fêtes de fin d'année, l'administration municipale demeurera fermée du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019 y compris. Merci aux habitants d'en tenir compte, notamment pour les documents dont ils pourraient avoir besoin avant la fin de l'année. | cm

COURRIERS DES LECTEURS

Oui à un bâtiment fonctionnel Oui à un chauffage respectueux de la nature

Plusieurs votations auront lieu le 25 novembre prochain. Pour Corgémont, celle qui concerne la rénovation du bâtiment municipal et le choix de son système de chauffage est importante à plus d'un titre. La séance d'information du 5 novembre a permis de se faire une idée précise de ce projet et a démontré qu'il était tout-à-fait réalisable, tant du point de vue financier que technique. Face au changement climatique, une réalité de plus en plus évidente, il peut nous arriver de nous demander ce que nous pouvons faire de concret pour l'atténuer. Accepter le projet du Conseil communal en déposant deux OUI dans l'urne est une action tangible. En soutenant cette réalisation, nous pouvons démontrer que le développe-

ment durable n'est pas qu'un slogan pour nous. Sur le territoire de notre Commune, les installations photovoltaïques sont de plus en plus nombreuses (plus de 2 m² par habitant); depuis presque 30 ans, une installation de chauffage aux copeaux de bois alimente les bâtiments scolaires et la salle de spectacles; l'extinction nocturne est chez nous une réalité. Toutes ces réalisations sont réjouissantes et nous pouvons légitimement en être fiers. La Commune, la Société de fromagerie, les privés de plus en plus nombreux, tous ont compris l'importance de l'indépendance énergétique. Au travers de la rénovation du bâtiment communal, la modification de son chauffage représente une opportunité de plus

d'œuvrer pour l'environnement. Nos forêts regorgent de bois, une source d'énergie locale, fiable, bon marché et neutre en CO₂; il serait absurde de s'en passer et c'est pourquoi je vous invite à voter deux fois oui. | Pierre Amstutz

Don du Sang

Le prochain don de sang aura lieu le jeudi 22 novembre à la salle de spectacles à Corgémont. de 17h à 19h30. Les nouveaux donneurs seront les bienvenus jusqu'à 18h30. Venez nombreux! | l'équipe dynamique du Don du Sang

Marchés de Noël

MARCHÉ DE NOËL

HUTTWIL (EMMENTAL)
SAMEDI 1^{er} DÉCEMBRE

Départ 13h de la région, après-midi libre sur place
Retour aux environs de 22h30 dans notre région, pour profiter des illuminations
Tarifs: 35 fr. par personne (car seul., 12 pers. minimum)

MONTBÉLIARD
DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

Départ 9h de la région, journée libre sur place
Retour en fin d'après-midi aux environs de 18h dans notre région
Tarifs: 39 fr. par personne (car seul., 12 pers. minimum)

ERGUEL VOYAGES

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : Didier 078 712 23 69, Patrick 079 744 25 02

Marché artisanal de Noël 2018
Centre communal Péry

Samedi 17 novembre 2018 : 12 h à 18 h
Dimanche 18 novembre 2018 : 10 h à 17 h

Dimanche apéro offert dès 11h

Samedi : soupe à la courge
Dimanche : vol-au-vent

**CAFETERIA
PETITE RESTAURATION**

MARCHÉ DE NOËL DE LA PAROISSE DE VILLERET

24 NOVEMBRE 2018
10:00 À 20:00 (Artisans) 22:00 (Cantine)

25 NOVEMBRE 2018
10:00 À 17:00

HALLE POLYVALENTE VILLERET

VISITE DU SAINT-NICOLAS 15:00

RESTAURATION CHAUDE DÈS 11:30

PÀR LA MÊME OCCASION FAITES UN SAUT AU RAIL-CLUB

16. November – 24. Dezember 2018

Weihnachtsmarkt

Eröffnungswochenende mit Festbetrieb:
16.–18. November 2018

Eröffnungswochenende
Fr, 16.11.2018: 17.00 – 21.00 Uhr
Sa, 17.11.2018: 8.00 – 17.00 Uhr
So, 18.11.2018: 10.00 – 16.00 Uhr

Weihnachtsmarkt bis 24.12.2018
Mo bis Fr: 8.00 – 12.00 Uhr
13.30 – 18.30 Uhr
Samstag: 8.00 – 16.00 Uhr

Lehmann Baumschulen AG
3294 Büren an der Aare
Telefon 032 351 15 19
www.lehmann-baumschulen.ch

Unsere Ausstellungspartner:

AB-INS Glas, RüttliReck, TERRA VECCHIA, HandArbeitsTreff strickgut.ch, Licht segel, CREA-Team, ELEKTRO CARREL AG

LEHMANN
beratung. auswahl. qualität.

Gerber
Pompes Funébres

Valbirse et environs

Route de Moron 5 / 2735 Malleray
Tél. 032 492 19 19 – 079 819 54 78

gerberpompesfunebres@bluewin.ch
www.gerberpompesfunebres.ch

Tramelan
Auditorium du CIP, 20h
Samedi 17 novembre 2018

**Concert
Tram'La'Sol**

Direction Jacques Chételat
Piano: Isabelle Gueissaz

En 2^e partie
Thomas Loisol

Prix de l'entrée : 20 fr.
AVS: 15 fr. / enfants: 10 fr.
Ouverture des portes: 19 heures
Bar et petite restauration

BAUX À LOYER

en vente à l'imprimerie Bechtel

Le Dr Sébastien Fracheboud
a le plaisir de vous convier
à l'inauguration de sa consultation de médecine générale au sein du cabinet médical de la Forge à Courtelary
le jeudi 22 novembre 2018 dès 18h

ALAIN MORISOD SWEET PEOPLE
avec Julien Laurence
TOURNÉE 2018

EN CONCERT DE NOËL "La Tradition"

Jeudi 13 décembre à 20h
TRAMELAN
SALLE DE SPECTACLES LA MARELLE

Librairie - Papeterie - Jouets Tramelan, Grand-Rue 140
Tél. 032 487 51 18 - Kiosque du supermarché Coop de Reconviiler

LOCATION DÉJÀ OUVERTE! www.morisod.com

WWW.BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

Saintimania

PRÉLOCATIONS
25^È ÉDITION

SAMEDI 8 DÉCEMBRE 2018
DE 9H À 11H
BRASSERIE DE LA PLACE, SAINT-IMIER

18, 19, 20, 24, 25, 26 JANVIER 2019
SALLE DE SPECTACLES, SAINT-IMIER
www.saintimania.ch

pharmacieplus divallon hugo figurado, cun d'oeil, imprimerie bechtel sa, Clientis Caisse d'Épargne Courtelary, VALGNE, GL IMPORT, SAINT-IMIER, RJB, CHIESA VINS, SERVICES TECHNIQUES, Croyvoter, Pflaud, RTN

La plume de Pat

Que sommes-nous ?

Faisons, si vous le voulez bien, un arrêt sur image version Google Earth (pour nos vénérables anciens traduisez, la mappemonde) sur notre position à la surface de notre planète. Là nous sommes ! Un petit point qu'il faut agrandir des centaines de fois pour enfin apercevoir la rue dans laquelle nous agitions frénétiquement les bras pour être reconnu.

Nous voici donc, une minuscule tache quasi invisible sur une modeste planète et soudainement toute la démesure de notre ego est révélée au grand jour. Celui-ci persiste à nous baigner dans une impression de grandeur et à nous bercer d'illusions quant à notre toute puissance. Notre ego s'envole comme aux premiers jours du planeur prototype des frères Wright, alors que nous ne sommes qu'un simple terrien occupant une surface de 2 m² sur une planète de 510 milliards de m², je vous laisse seul juge de cet édifiant rapport.

Éloignons-nous un peu plus et allons faire une grillade party géante sur notre étoile, le soleil, qui se situe à quelque 149 597 870 km de là, soit à 2 493 297 heures de la Terre si nous tentions d'y accéder à une vitesse moyenne de 60 km/h. Pour les fous de la vitesse, je vous laisse le soin de calculer ce trajet au volant du bolide de votre choix, faites-vous plaisir, il n'y a pas de radars !

Rejoignons maintenant Pluton qui se trouve aux confins de notre système. Cet astre fut considéré comme planète jusqu'en 2006 puis dépossédée de son statut qui l'a depuis peu reconquis. Merci les astronomes qui, pour pimenter leurs longues et interminables nuits d'observation, ont décrété la contradiction

comme sport national. Cette planète naine se situe à environ 5616 millions de km de la Terre. J'espère que vous continuez de me suivre à 60 km/h... si vous allez plus vite, méfiez-vous, il y a quelques petits cailloux sur le chemin !

Vous remarquerez dans votre début de migraine que nous n'avons pas encore dépassé les limites de notre risible système solaire. Si nous cherchons à atteindre la première exoplanète potentiellement habitable, toujours selon nos amis astronomes et leurs Jeux Olympiques de l'incertitude, il nous faudrait faire un léger saut spatio-temporel de 16 années lumières, soit 151 376 milliards de km. Inutile de vous rappeler qu'il n'existe aucune station service sur le chemin, emportez donc un bon gros casse-croûte, des couvertures chauffantes et la version longue de « Guerre et Paix » !

Jusqu'à là vous êtes toujours avec moi ? Très bien, je passe devant car ce n'est pas fini. En résumé, il nous faudrait 808 200 années à 60 km/h pour rejoindre cette planète au doux nom de Gliese 832c. Imaginez lors de l'embarquement le commandant de bord vous faire cette chaleureuse annonce sans trembler des genoux : Mesdames, Messieurs, bienvenue à bord de l'USS « OukonNè » pour une croisière de rêve : destination inconnue, heure d'arrivée incertaine, survie incertaine, risque de collisions avec des astéroïdes ainsi qu'une légère pluie de météorites sont à prévoir lors du voyage.

Tout ceci vous donne le tournis, alors fermez les yeux pour ne pas rendre le précieux contenu de votre estomac. La distance entre notre système solaire et le centre galactique équivaut à 26 100 années

lumières, soit, pour faire simple, 246 932 100 000 000 milliards de km... Un nombre que nous n'arrivons même pas à prononcer... A cet instant, nous comprenons que le suisse-allemand haut valaisan n'est plus une langue aussi inaccessible que nous le pensions.

L'envie me prend soudain de vous donner les dimensions de l'univers, mais j'ai peur de faire exploser quelques connexions nerveuses situées entre votre mèche rebelle et le bout du menton. Soit, soyons fous ! Voici un indice : 45.45 années lumière ? Non, 45 milliards d'années lumière, c'est l'estimation de l'univers en éternel expansion. Pour les férus de mathématique, bon calcul !

Reprenons nos esprits et le fil de cette ellipse intellectuelle. Ces quelques chiffres nous démontrent à quel point nous sommes insignifiants dans un univers infini qui pourrait, selon certaines théories, ne pas être le seul. Nous définir donc comme un grain de sable serait bien trop prétentieux.

Maintenant imaginez un court instant, après cette démonstration, le regard que je vais porter au prochain qui se prendra pour le centre de l'univers...

Patrick Rettenmund



COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS

Représentation

Blanca Leiser se rendra le 12 décembre à l'assemblée du syndicat des sapeurs-pompiers à Courtelary. | cm

Trafic routier

Le Parc régional Chasseral a transmis les résultats du comptage des véhicules 2018 dans le secteur Bois-Raguel/Pierrefeu. Une moyenne de quatre véhicules par heure a été relevée, ce qui est largement conforme à la norme de douze véhicules au maximum qui est prévue depuis le goudronnage du secteur de la Métairie de Gléresse en 2012. Le nombre total de véhicules sur la saison est même en diminution, ce qui montre que l'objectif de décharger ce tronçon en reportant le trafic sur l'axe asphalté a été atteint. | cm

Contrôle des comptes

Le contrôle surprise de la tenue de la comptabilité a eu lieu par la fiduciaire Soresa en date du 11 octobre dernier et n'a pas révélé d'irrégularité dans la tenue de la caisse et de la comptabilité. Seule une question technique de bouclage du grand livre tous les trois mois a été relevée. Le Conseil municipal remercie Carole Juillerat pour l'excellente tenue des comptes. | cm

Stand de tir

L'assainissement de la butte est terminé et n'a pas donné lieu à de mauvaises surprises jusqu'ici. Les analyses ont montré que les pollutions ont pu être évacuées entièrement. Le terrain a été remodelé et les derniers aménagements seront faits au printemps prochain (plantations et semis). Le Conseil municipal remercie toutes les personnes ayant participé à ce chantier et les riverains pour avoir supporté les nuisances. | cm



Plan d'aménagement local

Le dossier du plan d'aménagement local a été préparé par ATB SA et est prêt à être soumis à l'OACOT pour l'examen préalable. Ce processus durant plusieurs mois permettra d'identifier d'éventuels problèmes avec la législation supérieure avant le dépôt public officiel qui aura lieu ultérieurement. | cm

Promotions civiques

Le Conseil municipal in corpore se rend ce vendredi 16 novembre à la cérémonie des promotions civiques à Corgémont. L'événement est organisé en commun avec la commune voisine et permet aux jeunes gens de se retrouver à l'occasion de leurs 18 ans après avoir partagé plusieurs années de scolarité à l'ESBV. | cm

Parcages

Le Conseil municipal rend attentif au fait que la Police cantonale a procédé à des contrôles de parcages sur les trottoirs, notamment vers l'ancienne usine Omega. Il est rappelé que le parcage des véhicules à moteur sur les trottoirs est interdit, d'autant plus qu'un signal correspondant a été posé à l'endroit concerné. Une récente jurisprudence du Tribunal fédéral a du reste rappelé cela dans son arrêt 6B_716/2018 : « L'art. 41 OCR prévoit ainsi que les cycles peuvent être parkés sur le trottoir, pour autant qu'il reste un

espace libre d'au moins 1 m 50 pour les piétons (al. 1). Le parcage des autres véhicules sur le trottoir est interdit, à moins que des signaux ou des marques ne l'autorisent expressément. A défaut d'une telle signalisation, ils ne peuvent s'arrêter sur le trottoir que pour charger ou décharger des marchandises ou pour laisser monter ou descendre des passagers ; un espace d'au moins 1 m 50 doit toujours rester libre pour les piétons et les opérations doivent s'effectuer sans délai (al. 1 bis). » | cm

COMMUNIQUÉ DU BPA

Les têtes éclairées se voient dans l'obscurité

Au crépuscule ou de nuit, le risque d'accident est trois fois plus élevé que de jour. Lorsqu'il pleut de nuit, il est même dix fois plus grand.

Durant l'hiver, les vêtements sombres sont de mise, ce qui peut s'avérer dangereux pour les usagers de la route dits vulnérables, autrement dit les piétons et les cyclistes : les automobilistes repèrent ces usagers à une distance de 25 m environ ; celle-ci augmente à 40 m grâce à des vêtements clairs et même à 140 m avec du matériel réfléchissant. Et les accessoires adaptés ne manquent pas : gilets réfléchissants, bandes aux chevilles ou brassards aux poignets, bandes lumineuses à fixer sur les bonnets et les sacs d'école... Autant de manières d'être vu suffisamment tôt et à 360°.

Les conseils les plus importants

Pour les piétons : les matériaux réfléchissants et les vêtements clairs permettent d'être mieux vu des autres usagers de la route. Idéalement, les accessoires réfléchissants seront fixés aux jambes et aux bras ;

ces parties du corps étant souvent en mouvement, vous serez plus visible dans la circulation routière

Pour les cyclistes : dans l'obscurité, la plupart des vélos (classiques ou électriques) sont peu visibles. Des catadioptrés sur les rayons ou des pneus réfléchissants augmenteront fortement votre sécurité. Des vêtements ou accessoires réfléchissants contribueront également à plus de visibilité. L'éclairage et les catadioptrés arrière et avant des vélos sont non seulement conformes à la réglementation, mais ils représentent également un plus pour la visibilité et la sécurité.

Pour les automobilistes : en hiver, le pare-brise, la vitre arrière et les phares ne doivent en aucun cas être recouverts de neige ou de givre ; allumez rapidement vos feux pour effectuer un contrôle. Adaptez toujours votre vitesse aux conditions de visibilité afin d'être en mesure de freiner à temps. | bpa

BIENNE

Les Branle-Glottes en apéro concert

Salle Calvin, dimanche 18 novembre

Avec un accueil dès 10h et un concert à 10h45 le dimanche matin, à la salle Calvin au 154 de la Route de Mâche, l'atmosphère sera baignée au son de la voix de l'ensemble des Branle-Glottes sous la direction de la talentueuse Charlene

Lebois. Une pause sera prise avec le verre de l'amitié avant un intermède-surprise.

Pour les retardataires, inscriptions chez Paul Bassin au 032 358 14 03 ou 079 676 51 13 ou info@branle-glottes.ch. | jcl



HAUTE ÉCOLE PÉDAGOGIQUE BEJUNE

253 diplômes ont été délivrés en 2018

Cette année, la Haute Ecole Pédagogique BEJUNE a remis au total 253 diplômes. Les heureux lauréats se répartissent entre les trois filières de formation initiale de la HEP (primaire, secondaire ainsi qu'en pédagogie spécialisée) et sa filière de formation continue et postgrade. La cérémonie de remise de diplômes a eu lieu le 8 novembre à La Chaux-de-Fonds.

Diplôme d'enseignement pour le degré primaire : Lora Bühler, Orvin ; Yaëlle Gerber, Tramelan ; Joane Huguelet, Sonceboz-Sombeval ; Ophélie Montanaro, Villeret. Master of Arts en enseignement spécialisé : Thomas Saas, Tramelan. Diploma of Advanced Studies (DAS) pour l'enseignement des activités créatrices : Anca Bangerter, Tramelan.

Réclame

Etablissement d'une déclaration d'impôts ?
Achat/vente d'un bien immobilier ?
Création d'une nouvelle société ?



Contactez-nous !

info@g16.ch
079 761 91 34

Comptabilité - Fiscalité - Immobilier - Conseil

Votations

PS **Mettre en valeur les ressources de la Cité**

Olivier Zimmermann
Formateur d'adultes

Bettina Zürcher
Cheffe projets IT




Election Conseil Municipal St-Imier 25.nov
Votez et faites voter socialiste Liste 2

Tramelan

Chères électrices,
Chers électeurs,

Le parti UDC vous remercie sincèrement d'avance pour le soutien que vous apporterez aux candidats présentés en votant

Conseil municipal: liste No 1 non modifiée

Conseil général: liste No 1 non modifiée

Ces personnes méritent votre confiance

UDC Tramelan



ICI

votre annonce aurait été lue

3 col x 90 mm
227 fr. + TVA

PS **Penser global – Agir local**

 Elisabeth Beck Enseignante	 Nathalie Fiechter Directrice Ecole Sociale	 Bettina Zürcher Cheffe projets IT	 Gerolamo Pepe Employé communal	 Michel Ruchonnet Médecin général
 Olivier Zimmermann Formateur	 Mélanie Lambert Commerçante	 Marie Ruchonnet Etudiante	 Regina Stöcklin Psychiatre	 Gérald Bassard Enseignant
 Vital Carnal Employé CFF	 Diamantino Rodrigues Horloger	 Loïc Springenfeld Etudiant		

Election Conseil de Ville St-Imier 25 nov
Votez et faites voter socialiste Liste 2

ARC Alternative régionale & communale Saint-Imier

L'ÉNERGIE POUR PROGRESSER ENSEMBLE



Josika Iles (1981) Nouvelle
Jean Luc Berberat (1966) Vice-maire
Patrick Tanner (1978) Maire
Paula Tanner (1982) Nouvelle

Nos candidat-e-s au Conseil municipal

Élections municipales 25 novembre 2018

Votez listes 1

Elections communales Tramelan 25 novembre 2018
AGIR ENSEMBLE ET POUR TRAMELAN

Conseil municipal liste 4




Voumard Karine
05.03.1977
Responsable en assurance qualité

Geiser Beat
10.09.1965
Conseiller technique de vente

Conseil général liste 4

Chiquet Loïc - Fioritto Mauro - Geiser Beat - Lehmann Elvis
Maire Raphaël - Rüfli François - Scheidegger Olivier
Voumard Florian - Voumard Karine - Wyss Sébastien
Tellenbach Myriam

PLR
Les Libéraux-Radicaux

Votez et faites voter

Élections municipales du 25 novembre 2018

«Construisons l'avenir ensemble!»



Votez compact **Liste n° 3**

PS

Élections municipales du 25 novembre 2018

«Construisons l'avenir ensemble!»

 Guillaume Lebrun 1974 - Technicien en microtechnique «Vivre mieux, vivre ensemble.»	 Bekim Rudaj 1971 - Mécatricien «Voir loin, rester proche.»	 Cristian Hasler 1979 - Ingénieur HES «Travailler, innover, inventer pour répondre aux défis d'aujourd'hui.»	 Blaise Bernard 1974 - Chauffeur «Pour favoriser et soutenir les énergies renouvelables.»
 François Zeller 1967 - Ingénieur «S'engager pour une meilleure gestion communale, solidaire et responsable.»	 Frank Ramseyer 1965 - Employé de commerce «Se mettre à disposition et travailler pour le bien-être des concitoyens (ennes) de Tramelan.»	 Frédéric Crivelli 1971 - Coach en insertion «Pour une intégration par le travail, humainement!»	 Jean-Philippe Joubert 1977 - Ingénieur HES «S'investir pour Tramelan, une voix pour la commune.»
 Ismaël Favre 1991 - Agent de sécurité «Voyons pragmatique et sur du long terme.»			

Votez compact **Liste n° 3**

PS

Favorisez nos annonceurs

CORMORET

Le village a fait ses contes



Connaissez-vous la maladie du gloup-gloup ou la chachatatutu ? Vendredi dernier, un public nombreux a pu rire de bon cœur ou s'attendrir pour des héros pas sages du tout à l'invitation de la bibliothèque de Cormoret, à l'occasion de la Nuit du conte. Pour la première fois, trois musiciens sont venus enrober les mots de notes. Tous habitants du village, le conteur Jean-François Coppel et le trio de musiciens composé de Gilbert Ogi, Anna-Lisa et Massimo Fumagalli ont offert une parenthèse dans le cycle mouvementé de la vie, dans un lieu féérique tenu secret jusqu'au dernier moment. Rendez-vous est déjà pris pour la prochaine Nuit du conte qui se déroulera, comme à son habitude, le deuxième vendredi du mois de novembre. | *nh*

AGENDA

- | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>VENDREDI 16 NOVEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Portes ouvertes au ceff à Saint-Imier et Tramelan, de 15h30 à 20h30, avec séance d'information à 17h30 – Tramelan, CIP, concert de Voices of Africa, 20h – Musique celtique, Espace Noir, Saint-Imier, 18h <p>SAMEDI 17 NOVEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Souper de soutien à l'US Villeret, halle de gymnastique de Villeret, inscr. et infos au 079 367 53 39 – Tournoi de Mario Kart 8 Deluxe, Cinématographe Tramelan, 9h-17h30 – Spectacle annuel du Gymnase français de Bienne, aula 20h – Concert de 1001 Notes, Saint-Imier salle Saint-Georges 20h – Vernissage de l'exposition Sybille Pfister à Saint-Imier, Maison du Peuple 10h-12h – Vente en faveur du projet DM-échange et Mission, maison de paroisse Tramelan, dès 10h – Tram'La'Sol, CIP Tramelan, 20h – Match au loto Bel Automne, salle Saint-Georges, Saint-Imier, 14h30 – Portes ouvertes de l'EMJB à Tramelan, bâtiments Juventuti, 9h-12h30 <p>DIMANCHE 18 NOVEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Concert de 1001 Notes, Saint-Imier salle Saint-Georges 17h <p>LUNDI 19 NOVEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Soirée d'information sur l'eau potable pour les habitants de Cormoret et de Courtelary, centre communal de Courtelary 20h <p>MERCREDI 21 NOVEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Pro Senectute, visite de l'entreprise Camille Bloch à Courtelary, rendez-vous à 13h15 à l'entrée – Conférence: la démence nous concerne tous, salle de spectacles, Saint-Imier, 17h <p>JEUDI 22 NOVEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Café-parent, CIP Tramelan, 19h30-21h: Parlons d'argent en famille – Débat apéritif, Choisir son alimentation, 11h30, CIP Tramelan | <p>VENDREDI 23 NOVEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Spectacle annuel du Gymnase français de Bienne, aula 20h – Concert de 1001 Notes, Saint-Imier salle Saint-Georges 20h <p>SAMEDI 24 NOVEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Repas-vente des Petites Familles, 10h à 15h, Pont-du-Moulin, Bienne – Concert de l'Ensemble instrumental de La Neuveville, organisé par le groupe d'animation Agora, de Tramelan, à 20h à l'église réformée de Tramelan – Spectacle annuel du Gymnase français de Bienne, aula 20h – Galerie Pot-Ari, exposition-vente, rue de la Colline 5, Péry, de 10h à 18h <p>DIMANCHE 25 NOVEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Concert de 1001 Notes, Saint-Imier salle Saint-Georges 17h – Concert de Johann Sonnleitner et Marinette Extermann, Collégiale Saint-Imier, 17h – Galerie Pot-Ari, exposition-vente, rue de la Colline 5, Péry, de 10h à 18h <p>MERCREDI 28 NOVEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Conférence sur la réconciliation, CIP, Tramelan, 20h <p>JEUDI 29 NOVEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Vauffelin, ancienne école, les Récrés du jeudi après-midi, jeux et autres de 14h à 16h <p>VENDREDI 30 NOVEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Nul Bar Ailleurs, Last Friday Bar dès 19h, ancien stand de tir à Vauffelin – Après-midi lecture et gourmandise, 16h à 18h, Bibliothèque de Sonvilier – Délai d'inscription au Marché de Noël de Cormoret, info@amacc.ch ou 032 944 20 71 – Vente de l'Avent des femmes paysannes, devant la halle polyvalente, La Ferrière | <p>SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Exposition de caisses à savon, animations diverses, restauration, de 10h à 17h, CIP, Tramelan – Galerie Pot-Ari, exposition-vente, rue de la Colline 5, Péry, 10h-18h <p>DIMANCHE 2 DÉCEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Exposition de caisses à savon, animations diverses, restauration, de 10h à 17h, CIP, Tramelan – Galerie Pot-Ari, exposition-vente, rue de la Colline 5, Péry, 10h-18h <p>LUNDI 3 DÉCEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Péry, assemblée municipale à 20h <p>MERCREDI 5 DÉCEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Né pour lire, 9h30, CIP Tramelan <p>JEUDI 6 DÉCEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Soirée de scrabble, 18h45, CIP Tramelan, 5 francs <p>SAMEDI 8 DÉCEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Nul Bar Ailleurs dès 19h, ancien stand de tir à Vauffelin <p>LUNDI 10 DÉCEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Orvin, assemblée municipale, 20h – Sonceboz-Sombeval, assemblée municipale, 20h – Corgémont, ass. municipale, 20h – Courtelary, ass. municipale 20h <p>SAMEDI 15 DÉCEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> – Cormoret, marché de Noël, salle polyvalente 10h-18h |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



Solidarité

Un tout grand merci à vous tous qui avez participé à l'Action Paquets de Noël. Vos cadeaux et habits apporteront beaucoup de joie parmi les démunis. Merci aux tricoteuses qui ont confectionné quantité de chaussettes, chaussons, couvertures, bonnets, gants, pulls, etc. Bon hiver et à l'année prochaine. | *Marianne Zimmermann*

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS

Déchets encombrants combustibles

Le prochain ramassage aura lieu le mercredi 21 novembre et il est recommandé de déposer les objets mardi soir déjà car la tournée commence tôt le matin. Les déchets provenant de la transformation et de la démolition de bâtiments ne sont pas pris. Les cartons de toutes dimensions sont à déposer le lundi.

Dimensions: tous les objets trouvant place dans un sac-poubelle ne sont pas des déchets encombrants.

Prière de vous référer aussi à l'index se trouvant sur le mémo déchets. Les parties métalliques sont à séparer. La ferraille, tv, frigos et autres déchets ferreux ne sont pas ramassés et doivent être amenés aux garages de la voirie le mercredi 21 novembre de 8h à 12h et de 16h à 19h. La place vers l'église catholique n'étant plus disponible pour la dépose des déchets encombrants combustibles, nous prions les citoyens de les déposer sur la place de parc de la centrale téléphonique Swisscom selon la photo ci-dessus.



Aide aux Chambristes

Le Conseil municipal a accordé un don de deux cents francs à l'association Les Chambristes, qui organise des concerts de très grande qualité, au temple local notamment. Profitez de signaler le prochain concert à Courtelary sous la bannière des Chambristes, le samedi 24 novembre prochain avec au programme des œuvres de Schubert (un trio à cordes), Martinu (trois madrigaux pour violon et violoncelle), Gebauer (un trio pour basson, violon et violoncelle) et Halvorsen (passacaille d'après Haendel pour violon et alto). | *cm*

Le budget avalisé

Durant sa dernière séance, le Conseil municipal a avalisé le budget 2019, qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée municipale du 10 décembre prochain. Préablement, ce document financier sera présenté dans ces colonnes. | *cm*

Réjoui par le calendrier

Le Conseil municipal se réjouit qu'un calendrier de l'Avent géant soit à nouveau mis sur pied dans la localité. La Municipalité y participera, avec la décoration d'une fenêtre du bâtiment administratif, qui sera révélée au soir du 24 décembre. | *cm*

Délégations

Johnny Stauffer représentera le Conseil municipal à l'assemblée de l'Union des sociétés locales (USL), le 20 novembre prochain à l'Espace Nicolas Béguelin. La Municipalité entend favoriser une meilleure communication avec ce groupement.

A l'assemblée générale extraordinaire du Parc Chaseral, le 29 novembre à Courtelary, Félix Lutz représentera quatre communes, dont la nôtre. | *cm*

Délai rédactionnel
MERCREDI 9H

Habitants de Courtelary et Cormoret: rendez-vous lundi

Un projet intercommunal important est en cours, dans le domaine de l'alimentation en eau potable. Dans ce cadre, les autorités municipales de Courtelary et de Cormoret ont le plaisir d'inviter les habitants des deux villages à une soirée d'information, qui fera le point sur l'avancement des travaux. Cette séance publique se déroulera le lundi 19 novembre prochain à 20h, au centre communal de Courtelary (Le Tombet). Menée conjointement par les autorités des deux communes

en charge du dossier, la soirée a pour but de présenter la situation actuelle du projet et plus généralement le concept d'alimentation en eau. Cette séance unique ouverte aux habitants des deux localités, sera l'occasion d'aborder les différents aspects de ce projet et de son organisation. Il sera bien évidemment possible, pour les citoyens présents, de poser toutes les questions qui les intéressent dans ce dossier important qu'est l'alimentation en eau pour le futur.

De plus, cette soirée permettra aux autorités en place d'obtenir un précieux retour sur les préoccupations de la population à ce sujet. Les autorités de Courtelary et de Cormoret attendent leurs administrés et administrés, en nombre ce lundi 19 novembre, pour partager avec eux des informations importantes. Bienvenue! | *cm*

Lundi 19 novembre 20h
Centre communal de Courtelary, Le Tombet



Le chantier du futur réservoir intercommunal

Youpi, demain samedi, le 17 novembre, j'aurai 50 ans!
Ceux qui me connaissent, ça me ferait plaisir de recevoir un petit message!
Bonne fête et des gros bisous de ta Mami qui t'aime beaucoup.



Pour...

- ... ne pas être poussé dans l'UE.
- ... sauvegarder nos salaires et nos emplois.
- ... ne pas avoir à payer plus d'impôts, de taxes et de redevances.
- ... sauvegarder la protection des animaux et des paysages suisses.
- ... garantir la sécurité du droit.

Votez le 25 novembre

OUI à la démocratie directe.
à l'autodétermination.

www.initiative-autodetermination.ch

Comité Oui à l'autodétermination, Case postale, 3001 Berne



Samedi 1^{er} décembre
à 15h et à 20h

Centre communal de Plagne

Grand Match au Loto

Jambons - Côtelettes - Paniers garnis
Viande fumée - Fromages - Vins

5 quines par tournée. 1 fr. la carte.
Tombola spéciale jambon.
Première passe gratuite l'après-midi
et le soir. Les numéros sont énoncés
en français et en allemand.

Organisation:
Fanfare Montagnarde de Plagne



La Roseraie

Home médicalisé pour
personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après
une hospitalisation, pour soulager un proche
aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES**
avec salle de bains. Lieu de vie avec activités
journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 944 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

30 ans de soins et beauté...

Vous invite lors de la journée
PORTES-OUVERTES

Pour célébrer son 30^e
anniversaire

MARDI 20 NOVEMBRE 2018
DE 9H00 À 20H00

Concours, cadeaux, démos,
nouveautés vous attendent...

« Je me réjouis de votre visite et vous
remercie du fond du cœur pour votre
confiance et votre fidélité »

Katia Niederhauser Rue B.-Savoie 68
Tél. 079 700 11 51 2610 Saint-Imier

Soupe aux pois 24 novembre

Espace Nicolas Béguelin Courtelary

Jass à partir de 15h
inscription jusqu'au 16 novembre
au 078 837 40 25

Ski-club Courtelary



Halle polyvalente La Ferrière

samedi 17 novembre dès 20h

Match au Loto Fanfare La Ferrière

Système fribourgeois avec Jura Loto Passion
Abonnement de 15 fr. la carte pour 30 tours
Cartes illimitées par personne 60 fr.

PASSE ROYALE – séjour à Ovronnaz

Superbe pavillon de lots

Se recommande : Fanfare La Ferrière

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs

- cartes de visite • cartes de naissance, de mariage • faire-parts de deuil
et cartes de remerciements • en-têtes de lettre, factures, devis, formulaires
- papillons, affiches • enveloppes, sachets • jeux de formules • brochures,
livrets, blocs • calendriers

Nous réalisons aussi

- numérotations, perforations, découpes, rainages • boîtes pliantes en carton
- publipostage (mailing), etc.

Impression numérique

- Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux
ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary
032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtels-imprimerie.ch

Feuille
d'Avis
du District
de Courtelary

032 944 17 56 | fac@bechtel-imprimerie.ch

PAGES SPÉCIALES

Menu spécial Noël et Saint-Sylvestre

La parution d'une page spéciale gastronomie de fin d'année
est prévue le 7 décembre. Pour les restaurants intéressés,
merci de réserver votre emplacement
JUSQU'AU 22 NOVEMBRE

Vœux

Vos clients apprécieront les vœux que vous leur adresserez
par une petite annonce dans nos pages spéciales du 21 décembre.
Merci de réserver votre emplacement.

PRIX SUR DEMANDE

Feuille
d'Avis
du District
de Courtelary

INFORMATIONS ET COMMANDE
fac@bechtel-imprimerie.ch
032 944 17 56

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



Sandrine Sylvant est entrée en fonction



La nouvelle administratrice des finances, que nous avons présentée brièvement dans ces colonnes début octobre, est entrée en fonction mardi de la semaine dernière. Jusqu'à la fin de l'année en cours, Sandrine Sylvant travaillera aux côtés de Pascale Uva, à qui elle succédera officiellement au 1^{er} janvier prochain. Engagée à un taux de 40 pour cent, elle est présente à l'administration communale les mardi et jeudi, ainsi que durant les séances en soirée qui requièrent sa collaboration. Souhaitant réaugmenter son taux de travail – elle est employée à temps partiel à l'Oacot (Office des affaires communales et de l'organisation du territoire), sur son antenne de Nidau –, Sandrine Sylvant est particulièrement satisfaite de pouvoir reprendre du service dans une collectivité communale. « Je connais

et apprécie l'esprit de village, ainsi que la grande diversité du travail dans une administration de ce type. » La nouvelle administratrice des finances a en effet effectué son apprentissage auprès de la Municipalité de Sonviller, où elle réside; durant une bonne quinzaine d'années au service de cette commune, elle y a assumé notamment la responsabilité de l'introduction détaillée de l'informatique et du MCH1. Son expérience ne fait aucun doute, donc, même si elle souligne devoir se remettre dans le bain des affaires communales: « Le rôle des impôts, notamment, a beaucoup changé ces dernières années. Et durant ces douze jours de travail en compagnie de Pascale Uva, je pourrai me familiariser avec les programmes spécifiques et l'organisation de Cormoret. » | cm

Le menu modifié

Le Conseil municipal a décidé de supprimer un point de l'ordre du jour de la prochaine assemblée municipale. Le dossier du règlement communal sur les déchets, plus complexe que prévu et auquel il manquait encore quelques éléments d'information, ne pouvait pas être clos dans les délais légaux nécessaires. Il sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée. | cm

Ils sont cent!

Ce soir vendredi, la salle polyvalente accueille les promotions civiques 2018 des communes de La Ferrière à Courtelary y compris. Une centaine de jeunes invités ont répondu positivement, qui dégusteront une fondue chinoise préparée par la Boucherie Schwab et se détendront dans le cadre d'une silent party. | cm

Radar sympa

Un radar pédagogique a été installé pour deux semaines le long du Petit Bâle, où l'on se souvient que la commune souhaite étudier le trafic, suite à une demande de modération émanant d'un groupe de citoyens. A relever que cet engin a été mis à disposition par la commune de Saint-Imier, dans un bel esprit de collaboration intercommunale. | cm

Et voici donc la Cabane des Pâtus!



Sur décision de la Commission de nomenclature et après approbation par la Commune bourgeoise, ce bien désormais municipal, qui se dresse au-dessus des Nioles, a été officiellement baptisé Cabane des Pâtus. Les fêtes, rencontres et autres manifestations conviviales continueront d'être mémorables, dans ce cadre inimitable. | cm

Stationnement: attention danger!

Les autorités et le service technique rappellent à tous les automobilistes que le stationnement sur la chaussée est particulièrement contre-indiqué, maintenant que l'hiver s'annonce. En effet, les véhicules parkés le long des rues et des chemins communaux peuvent sérieusement entraver le déneigement, dont chacun attend qu'il soit le plus efficace et rapide possible. En toute saison par ailleurs, le stationnement sur la chaussée,

partiellement ou complètement, est une source indéniable de danger. C'est le cas en particulier pour les plus jeunes piétons, qui doivent slalomer et que les automobilistes ne voient pas, lorsqu'ils sont cachés par un véhicule. Dans un but de prudence et de sécurité, les autorités remercient les automobilistes de veiller à laisser libre le gabarit de toutes les

Route Principale 16: le projet sera présenté en assemblée

Le projet de rénovation du bâtiment sis Route Principale 16 a été révisé par les architectes et soumis au Conseil municipal, qui l'a approuvé dans ses orientations

principales. Ce dernier a décidé de montrer et expliquer les plans à l'Ecole enfantine et à l'Ecole à journée continue, afin de recueillir leurs remarques. C'est à l'assemblée du 10 décembre prochain que le projet revisité sera présenté aux ayants droit, lesquels seront conviés une nouvelle fois aux urnes à ce sujet. L'objet passant en effet du patrimoine financier au patrimoine administratif, ainsi que nous le précisons dans une précédente édition de ces informations,

une deuxième votation est indispensable. Elle a été fixée au 10 février 2019. La population est donc chaleureusement invitée à venir s'informer en assemblée le 10 décembre. **Intéressé à ouvrir une crèche?** Une question importante demeure ouverte, concernant l'opportunité de prévoir une crèche dans ce bâtiment en grande partie dédié à l'enfance.

La Municipalité n'est pas intéressée à assumer une organisation de ce type, mais elle est par contre encline à soutenir, au niveau des démarches, des privés qui souhaiteraient se lancer. A ces personnes, elle conseille de la contacter, par le biais de l'administration communale (032 944 15 13, contact@cormoret.ch). Au stade actuel du projet de rénovation, les besoins architecturaux d'une crèche pourraient parfaitement être pris en compte, le cas échéant. | cm

16 communes
1 JOURNAL

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Taxe des chiens

Si vous êtes propriétaire d'un nouveau chien vous devez impérativement le déclarer. Pour cela, nous vous invitons à passer au guichet de l'administration communale. Pour rappel, la taxe sur les chiens coûte, par chien, 40 francs de base plus 2 francs pour la plaquette. | cm

Fondation le Soleil

Richard Habegger a été nommé par l'exécutif comme délégué du Conseil municipal au sein du conseil de la Fondation le Soleil. Pour mémoire, cette fondation gère l'immeuble situé rue Principale 20, le bâtiment qui abrite les locaux de la bibliothèque communale et scolaire. | cm

Délégations

Mélanie Keller Berger, Richard Habegger, Bruno Lemaitre et John Vuitel participeront aux promotions civiques du vendredi 16 novembre à Cormoret; Bruno Lemaitre représentera la commune lors de l'assemblée générale d'Espace Nordique Erguël le mercredi 28 novembre à Mont-Soleil; Bruno Lemaitre participera à l'assemblée extraordinaire de l'Association Parc régional Chasseral, le jeudi 29 novembre à Péry. Richard Habegger et Dave von Kaenel participeront au rapport de fin d'année (Ste-Barbe) des Sapeurs-pompiers d'Erguël, le vendredi 7 décembre à Saint-Imier. | cm

Eco-point



Nous constatons une croissance importante des dépôts de tout et n'importe quoi à l'éco-point. La voirie trouve malheureusement de plus en plus souvent des objets qui n'ont absolument rien à y faire. Avant de chercher d'autres

solutions, dans un premier temps le Conseil municipal tient à appeler les citoyennes et citoyens à respecter davantage cet endroit. A contrario, nous savons bien qu'une très grande majorité des utilisateurs adoptent un comportement respectueux des règles, en y déposant, dans les conteneurs prévus à cet effet (et pas à même le sol!) uniquement ceci: verre, alu, boîtes de conserve, piles, huiles minérales et végétales, PET, textiles et chaussures ainsi que des capsules Nespresso! Et dire qu'il est possible de déposer ces objets, sans bourse délier, à la déchèterie de Saint-Imier à laquelle les habitants de Villeret ont accès! | cm



Qualité de l'eau

Voici les résultats du dernier rapport d'analyse réalisé par RuferLab, suite au prélèvement effectué le 1^{er} novembre à la Rue des Longines 6. Température mesurée in-situ: 9.8°C; Escherichia coli / germe(s)/100ml: 0; Entérocoques / germe(s)/100ml: 0; Germes aérobies / germe(s)/ml: 5. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. | cm

Mesures hivernales

Le Conseil municipal de Villeret a récemment adopté diverses mesures dans le cadre du service hivernal de déneigement et d'entretien de la voie publique. Afin de pouvoir effectuer les travaux de déneigement dans les meilleures conditions, il engage les propriétaires de véhicules à respecter les règles élémentaires relatives au stationnement. Dans des rues telles que la Rue de la Gare ou la Rue Neuve par exemple, il engage les riverains à stationner leurs véhicules sur un seul côté de la chaussée afin de permettre au service de la voirie d'effectuer son travail de déneigement sans contrainte.

A la rue Principale et au centre de la localité notamment, il engage les propriétaires de véhicules à respecter les zones de parcage prévues et marquées. Il décline d'ores et déjà toute responsabilité pour les dégâts qui pourraient être provoqués par les planches ou la fraiseuse à neige à des véhicules mal stationnés. Par ailleurs, il avertit les éventuels automobilistes récalcitrants qu'ils seront justement sanctionnés selon les dispositions légales en vigueur. Le Conseil municipal remercie d'ores et déjà la population de sa compréhension et de sa collaboration. | cm

Abonnements de ski pour les écoliers

Les personnes qui ont commandé un abonnement de saison pour les Bugnenets-Savagnières peuvent passer, dès maintenant, à l'administration communale afin de le retirer. | cm

CATHOLIQUES RÉFORMÉES

CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DES VILLAGES PÉRY BIENNE, Cure Sainte-Marie

Plan des funérailles: du mardi au samedi. La date et l'heure des funérailles ne peuvent être décidées qu'avec l'accord du célébrant.

Service du 17 au 24 novembre: Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04, emmanuel.samusure@kathbielienne.ch.

Samedi 17 novembre: messe à 18h à la Chapelle de Reuchenette, rencontre entre paroissiens à la salle Sainte-Bernadette suite à l'office.

Avis à nos paroissiens: au vue d'un complément de l'historique publié en 1990, nous sommes à la recherche de documents écrits et photos concernant notre Chapelle sise à Reuchenette. Contact: Jean-Claude Lièvre, 032 358 17 49, jeanclaude@bluewin.ch, photos argentique ou diapos seront scannées et ensuite vous seront retournées. Nous vous remercions d'avance.

Location de la salle Sainte-Bernadette: 25 à 30 places, contact: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence; Mariyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

Rencontre des aînés – Péry-La Heutte: mercredi 21 novembre à la salle de paroisse à 14h, après-midi jeux, les rencontres sont ouvertes à tous les aînés. Marie-Jeanne Jufer, 079 454 49 94.

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIÉRI, rue des Roses 6, case postale 207

Messe et homélie: dimanche 2 décembre, 10h.

Assemblée générale ordinaire: mercredi 28 novembre à 19h15, rue des Roses 6, 2610 Saint-Imier (avec élections de conseillers de paroisse et présentation du projet de la constitution de l'église nationale catholique-chrétienne du canton de Berne).

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messes: samedi 17 novembre à 17h30 pour Alexis Chaulmoutet; jeudi 22 novembre à 9h; samedi 24 novembre à 17h30 pour Grafen Théodore Scherer-Boccard et sa sœur Virginia Schädler née Scherer.

Caté: samedi 17 novembre de 9h à 11h pour les 6H et 7H avec les familles.

Secrétariat ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIÉRI

Horaire liturgique: samedi 17 novembre, 18h, Saint-Imier; dimanche 18 novembre, 10h, Corgémont; mardi 20 novembre, 9h, Corgémont; jeudi 22 novembre, 19h, Saint-Imier.

Servants de messe du Bas-Vallon: vendredi 16 novembre, 17h, Corgémont.

Conseil des orientations pastorales: jeudi 22 novembre, 20h, Saint-Imier.

PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Hé! Sens! Cible!

Dimanche 18 novembre, événement des 8 paroisses réformées de l'Erguël à Sonceboz, la Côtate (route de Bienne 3, derrière le garage Opel).

Programme

- 12h, accueil, raclette offerte, vente de boissons et desserts.
- 14h-16h, initiation à la pétanque, jeux de société et de cartes, animations pour enfants de 6-10 ans (visite du canapé forestier, prendre des habits chauds).
- 17h, sketch *Papa-Show*, version courte, par Alain Auderset. Possibilité d'assister à 1, 2 ou aux 3 rencontres.

Attention: pas de parking sur place (uniquement possibilité de décharger les personnes à mobilité réduite), prière d'utiliser le parking de la Couronne ou de la fabrique Sonceboz SA (situé à 120m au sud-ouest de la Coop). Détails sur www.eglise-protestante.ch

LE CATÉ EN ERGUËL

Événement Hé! Sens!: dimanche 18 novembre, dès midi, à Sonceboz, pour toute la population. Raclette, initiation à la pétanque, animation pour les plus jeunes, spectacle... Les horaires précis seront dans les journaux et affichés sur le site et les murs des villages.

7H, séquence-caté «Enfin!»: mercredi 21 novembre, 16h-19h, maison de paroisse de Sonvilier (La Ruette, juste après avoir traversé la Suze, pas loin du Cheval-Blanc).

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte Hé! Sens! Cible: dimanche 18 novembre, à Sonceboz. Voir l'encadré pour plus de détails.

Prière œcuménique: chaque mercredi de 19h15 à 19h40 au temple de Corgémont.

Rencontre des aînés: mardi 20 novembre à 14h à la salle de paroisse de Corgémont, exposé du pasteur David Giaouque sur les textes bibliques et leurs traductions, suivi des traditionnels quatre heures.

Groupe de partage biblique: jeudi 22 novembre, 20h, à la salle de l'Eglise mennonite à Cormoret, pour découvrir et partager autour du thème «Itinéraire d'une promesse» qui nous emmène sur les pas d'Abraham. Le texte de cette première rencontre est «L'appel» en Genèse 12,1-9. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, ni de venir à chaque rencontre pour profiter de cette activité.

Assemblée de paroisse: mardi 27 novembre, 19h30, à la salle de paroisse de Corgémont. L'ordre du jour a déjà été publié dans la *Feuille d'Avis* mais reste disponible avec le PV de l'assemblée précédente, sur demande, auprès de David Giaouque.

Objet trouvé: une paire de lunettes marron avec monture en bois a été trouvée récemment au temple de Corgémont. Elle se trouve chez David Giaouque.

032 489 17 08

www.eglise-protestante.ch/son

David Giaouque, 079 823 75 84

david.giaouque@montoz.ch

Services funèbres: 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:

Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réserveur salle de paroisse:

E. Hohermuth, 032 963 11 89,

4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 18 novembre, événement Hé! Sens! à La Côtate 3, Sonceboz-Sombeval. Dès 12h: raclette offerte (boissons payantes, inscription bienvenue, mais pas obligatoire); 14-16h: initiation à la pétanque; 17h: sketch de Alain Auderset (gratuit, collecte à la sortie). Places de parc de la Couronne et Sonceboz SA (voir encadré).

Marelle: Les enfants de la Marelle ont reçu les inscriptions avec les dates des rencontres.

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch

J.-P. Mérillat, pasteur, 032 944 11 63, jphmerillat@bluewin.ch

A. Stieger, secrétariat, 032 944 11 07, annelise.stieger@bluewin.ch

www.eglise-protestante.ch

sous Courtelary-Cormoret

PAROISSE RÉFORMÉE

LA FERRIÈRE

Événement Hé! Sens!: dimanche 18 novembre, Sonceboz.

Conseil de paroisse: jeudi 22 novembre, 8h30, cure.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente
et service auto, 032 961 15 81

www.eglise-protestante.ch

PAROISSE DE RONDCHÂTEL

PÉRY, case postale 163

Cultes: dimanche 18 novembre, 10h, à Péry. Officiants: Daniel de Roche et Anne Noverraz. Offrande: en faveur du Fonds jurassien d'encouragement à la formation en Eglise.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Saint-Imier.

Catéchisme 8H: lundi 19 novembre, 17h-19h30, salle de paroisse, Péry.

Préparation à Noël avec les enfants du cycle I: samedi 24 novembre, 9h-11h30, première rencontre, salle de paroisse, Péry.

Rencontre des aînés Péry-La Heutte: mercredi 21 novembre, 14h, après-midi jeux, salle de paroisse.

35° Marché artisanal de Noël: ne manquez pas de venir visiter la 35^e édition du marché artisanal de Noël au Centre communal de Péry. Samedi 17 novembre, 12h-18h; dimanche 18 novembre, 10h-17h, apéritif offert dès 11h. Cafétéria et petite restauration à la salle de paroisse. Samedi: soupe à la courge. Dimanche: vol-au-vent.

Café Vert – Atelier les Aiguilles vertes: vendredi 16 novembre, de 14h à 16h, à la Résidence les Roches à Orvin. «Tricotons contre l'oubli!», Pro Senectute et Alzheimer suisse proposent de tricoter des cache-gobelets pour attirer l'attention sur la démence et ses conséquences au quotidien. Venez tricoter solidairement avec nous!

Fruits TerrEspoir: proch. commandes à remettre jusqu'au 29 novembre. Livraison le 12 décembre à Péry et Vaulaffin, le 13 décembre à Orvin.

032 485 11 85

(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch

www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres: 079 724 80 08

Location de salles: Grain de sel,

Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle

de paroisse, Péry. 032 485 11 85

Visites: Dominique Giaouque-

Gagnebin, 032 485 11 34

Catéchisme:

7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77.

9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77

et Christian Borle, 078 739 58 28.

10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,

Daniel de Roche, 079 337 50 76,

et Christian Borle, 078 739 58 28.

11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,

Christian Borle, 078 739 58 28,

et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.

PAROISSE RÉFORMÉE

RENAN

Événement Hé! Sens!: dimanche 18 novembre, Sonceboz.

Préparations de Noël: vendredis 16 et 23 novembre, 17h15-18h15, église.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente

078 761 46 38

PAROISSE RÉFORMÉE

SAINT-IMIÉRI

Culte: dimanche 18 novembre, Événement Hé! Sens! Cible à Sonceboz (La Côtate 3) dès 12h. (Voir encadré)

Un soir, un texte: lundi 26 novembre, de 19h à 21h à la cure.

Femmes protestantes: la Baratte vous accueille pour le café-croissant vendredi 16 novembre de 9h30 à 11h à la cure.

Après-midi récréatif des aînés: mardi 20 novembre de 14h30 à 17h30 à la cure.

Services funèbres: 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hisped.ch

www.eglise-protestante.ch

www.eglise-reformee-st-imier.ch

PAROISSE RÉFORMÉE

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 18 novembre, événement Hé! Sens! Cible à 12h à la Côtate, cf agenda commun de l'Erguël.

Aînés: mardi 20 novembre de 14h-17h à la cure, Collège 19, jeux et partage.

Conseil de paroisse: jeudi 22 novembre, 17h30.

Assemblée de paroisse: jeudi 22 novembre, 20h, salle de paroisse (Collège 19); budget 2019 et projet de rénovation du clocher.

Téléphone de piquet de l'Erguël,
services funèbres: 0800 225 500.

Richard Riesen, pasteur
(42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël),
032 489 17 68, 076 536 53 26,
richardriesen@sunrise.ch

www.eglise-protestante.ch/sonceboz

PAROISSE RÉFORMÉE

SONVILIER

Culte: dimanche 18 novembre, Hé! Sens!, Sonceboz, voir communiqué.

Caté Cycle 1: vendredi de 16h à 18h, maison de paroisse. Pour préparer Noël avec les enfants de 6 à 10 ans.

Corinne Baumann, pasteure,

079 793 39 20, corinne.charlotte.

baumann@hispeed.ch

Beatrix Ogi, présidente et service

de taxi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse:

Mélanie Walliser Stevens,

077 429 74 59, emawalliser@yahoo.com

Services funèbres: 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE

TRAMELAN

Vente des Missions: samedi 17 novembre, dès 10h, maison paroisse; avec la participation active des catéchumènes de 8H et 9H.

Catéchisme cycle 1 (3H-6H): samedi 17 novembre, 9h-11h, Virgile-Rossel 16, enfants inscrits, 1^{er} rencontre de préparation pour la fête de Noël. Responsable: Ph. Kneubühler 078 616 71 57.

Culte: dimanche 18 novembre, 10h, home Les Lovières, sainte cène, Pasteur S. Surdez. Collecte: ProCap. Taxi: s'annoncer jusqu'au jour précédent à 12h, au 032 487 46 75.

Conseil de paroisse: jeudi 22 novembre, 19h30, maison de paroisse.

Services funèbres: 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE

VILLERET

Cultes: dimanche 18 novembre, événement Hé! Sens! à Sonceboz, voir encadré.

Prière matinale: mardi 20 novembre, 6h30-7h, en partie silencieuse.

Catéchisme: samedi 17 novembre de 9h à 12h, préparation de la fête de Noël.

Repas des aînés: mardi 20 novembre dès 12h, inscriptions au 078 822 35 34 ou au 032 941 56 77 jusqu'au vendredi 16 novembre.

Assemblée de paroisse: mardi 27 novembre à 20h à la cure de Villeret.

P'tit paroissien: il semblerait que plusieurs personnes n'ont pas reçu le p'tit paroissien. La paroisse vous présente toutes ses excuses, c'est indépendant de notre volonté, malheureusement l'entreprise de distribution a vraisemblablement eu quelques petits soucis de livraison.

Secrétariat: 032 941 14 58

(vendredi: 8h-11h)

Le pasteur est de permanence

les mardis matin au bureau

et tous les jours au 079 289 95 06.

Services funèbres et urgences:

0800 225 500

paroisse.villeret@gmail.com

www.eglise-protestante.ch

sous «Villeret»

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE

VALLON DE SAINT-IMIÉRI

CORMORET

Culte: dimanche 18 novembre à 10h à Cormoret.

Partage biblique: jeudi 22 novembre à 20h à Cormoret.

La Petite Pause: vendredi 23 novembre de 8h à 11h à Cormoret.

R. Geiser, 078 652 64 04

www.eemvs.ch

ÉGLISE DU ROC

SAINT-IMIÉRI, Jacques-David 12

Rencontre Antizone pour les ados: vendredi 16 novembre à 19h30 au Buffet de la gare, avec la participation de Fredo Guerne de Digger. Un vécu qui impacte!

Rencontre de notre fédération avec les responsables de l'église: samedi 17 novembre à 19h30.

Culte: dimanche 18 novembre à 10h, avec le pasteur Luc Normandin. «Une foi qui coûte», rencontre spéciale sur l'église persécutée avec un temps de prière pour les chrétiens qui souffrent dans le monde à cause de leur foi. École du dimanche et garderie.

Quartier libre: dimanche 18 novembre à 14h30, deux heures d'animation et de partage pour les enfants de 6 à 12 ans.

Blablathé, cours de français oral: lundi 19 novembre à 14h, gratuit et sans inscription. Bienvenue à tous.

Soirée de prières: mercredi 21 novembre à 20h15.

Groupes de partage: durant la semaine.

Luc et Renate Normandin 032 941 58 25
http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE

MÉTHODISTE BÉTHANIA

SAINT-IMIÉRI, Fourchaux 36

Week-end de formation et de prière avec Pierre Amey: samedi 17 novembre, 14h-21h pour les causeries; dimanche 18 novembre, dès 9h30 pour le culte.

Conseil: mercredi 21 novembre, 20h

Repas d'hiver: jeudi 22 novembre, 12h, ouvert à tous avec libre participation aux frais.

Théodore Paka, 032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE

ACTION BIBLIQUE

SAINT-IMIÉRI, rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 18 novembre, 10h, prédication D. Herrmann. École du dimanche et garderie.

Club d'enfants: jeudi 22 novembre, 12h.

Préavis – après-midi spécial Noël: mercredi 28 novembre, 14h à 17h, ouvert aux enfants de 5 à 11 ans. Histoire, activités créatrices, goûter. Gratuit. Délai d'inscription: 25 novembre.

David Weber, pasteur,

dj.weber@gmail.com

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE

SAINT-IMIÉRI, rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 18 novembre, 9h30, célébration des 80 ans de la paroisse (1938-2018); visite de l'Évêque, mercredi 21 novembre, 20h.

Musique: répétition du chœur, lundi 19 novembre, 20h.

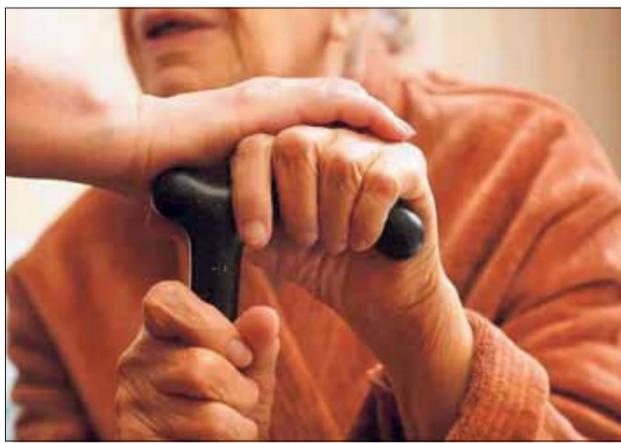
Séniors 60+: mardi 20 novembre, Marin

Démence : parlons-en avec des spécialistes

Rappelons que sous le titre *La démence nous concerne tous*, une conférence ouverte à tous est proposée mercredi prochain à Saint-Imier. Des informations pertinentes, utiles aussi bien aux malades qu'à leur entourage, seront dispensées à cette occasion.

Aînés, proches et proches aidants, patients atteints de formes de démence : toutes les personnes intéressées par la question, de près ou de loin, sont chaleureusement conviées à ce moment qui permettra d'en apprendre davantage, donc de mieux agir et de moins angoisser. Les spécialistes de la santé et de l'accompagnement sont unanimes : mieux on connaît la maladie, plus on est enclin à faire preuve de compréhension envers la personne atteinte et à lui prodiguer l'accompagnement le plus profitable pour elle.

Psychologiques, morales, organisationnelles ou simple-



Le soutien offert aux proches aidants sera détaillé à Saint-Imier

ment pratiques, les charges sont nombreuses pour les proches aidants d'une personne atteinte de démence. Ils ont dès lors besoin d'aide et de soutien, qui peuvent provenir de divers associations, groupements ou

institutions. La rencontre fera également l'état de la situation dans ce domaine. | de

Mercredi 21 novembre, 17h-19h30
Saint-Imier, Salle de spectacles
Entrée libre

ÉCOLES PRIMAIRE ET ENFANTINE DE SAINT-IMIER

Du lait pour le casse-croûte !

Une fois par an, les élèves de l'école primaire et enfantine de Saint-Imier reçoivent un verre de lait à la pause. Cette fête, qui a eu lieu le mardi 13 novembre, est l'occasion de sensibiliser les près de 420 enfants et

enseignants à l'importance du lait comme collation saine pour la récréation, en faisant appel à leur goût. La manifestation est organisée par Swissmilk et l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF).

La fromagerie Spielhofer nous a très gentiment offert environ 50 litres de lait, qui ont été distribués par les élèves de la classe 7B. Ce fut un succès et tout le monde a eu beaucoup de plaisir.



SAINT-IMIER

La fugue à deux clavecins

La Collégiale présente Johann Sonnleitner et Marinette Extermann pour son prochain concert le dimanche 25 novembre à 17h

Johann Sonnleitner, né en 1941 en Autriche est internationalement reconnu comme claveciniste et comme interprète s'exprimant sur les instruments à clavier historiques. En soliste ou comme partenaire de musique de chambre, il se dédie principalement aux époques baroque, classique et pré-romantique.

Marinette Extermann, musicienne genevoise, est connue comme organiste, claveciniste et comme pédagogue. En tant que claveciniste, elle a accompagné de remarquables solistes et se produit régulièrement en récitals. En tant que pédagogue, elle a participé à la création du Centre de Musique Ancienne de Genève, (aujourd'hui HEM au sein du Conservatoire de Genève), enseigné au Conservatoire populaire de Genève et dans de nombreux stages ponctuels.



Lors du concert à la Collégiale, l'œuvre principale sera le monumental Art de la Fugue de JS Bach, interprété sur deux clavecins. Marinette Extermann donnera une conférence à 16h15 à la Cure de Saint-Imier, juste avant le concert.

Dimanche 25 novembre, 17h
Collégiale Saint-Imier

SAINT-IMIER

Loto de Bel Automne

Le traditionnel match au loto de Bel Automne aura lieu le samedi 17 novembre dès 14h30 à la Salle Saint-Georges de Saint-Imier.

L'abonnement de 2 cartes + 1 gratuite pour 14 tournées quine, double quine, carton + 1 tournée XL et 1 tournée XXL revient à 30 francs.

En plus, une carte est offerte à chaque enfant en âge de scolarité accompagné d'un adulte.

Ce match au loto est ouvert à tous, venez nombreux !

Retrouvez le journal de la semaine dernière

EN LIGNE

bechtel-imprimerie.ch

Le ceff ouvre ses portes aujourd'hui

Une nouvelle fois, le ceff – Centre de formation professionnelle Berne francophone ouvre ses portes au public, afin de faire découvrir la vingtaine de formations plein temps qu'il propose sur ses sites de Saint-Imier et Tramelan. La manifestation a lieu aujourd'hui vendredi 16 novembre.

Au vu du succès rencontré lors des précédentes éditions, le ceff organise à nouveau ses traditionnelles « Portes ouvertes ». Celles-ci auront lieu aujourd'hui, de 15h30 à 20h30,

- au ceff Commerce, chemin des Lovières 4, à Tramelan
- au ceff Industrie, rue Baptiste-Savoie 26 et rue Pierre-Jolissaint 37, à Saint-Imier
- au ceff Santé-social, rue Agassiz 12, à Saint-Imier.

Des séances d'information lors desquelles les directeurs des domaines concernés présenteront en détail l'entier de leur offre de formation se tiendront sur chaque site à 17h30.

Une occasion idéale pour le jeune public (et son entourage) d'obtenir tous les renseignements nécessaires au moment de décider de sa future voie professionnelle.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à :

- Christian Hostettler, directeur du ceff COMMERCE, ch. des Lovières 4, à Tramelan; numéro de téléphone: 032 942 62 00; commerce@ceff.ch
- Tino Cocco, directeur du ceff Industrie, rue Baptiste-Savoie 26, à Saint-Imier; numéro de téléphone: 032 942 43 44; industrie@ceff.ch
- Daniel Roulin, directeur du ceff Santé-social, route de Sonvillier 3, à Saint-Imier; numéro de téléphone: 032 942 62 62; santesocial@ceff.ch

www.ceff.ch



COURRIER DES LECTEURS

Qui veut sa plaque ?

Les quatre membres fondateurs de la Fondation Reine Berthe ont obtenu récemment de la Municipalité de Saint-Imier une plaque commémorative avec leurs noms apposée sur la façade du Relais culturel, ainsi qu'une cérémonie médiatisée et un communiqué officiel louangeur. Vous, je ne sais pas, mais moi, ces hommages de la « Municipalité reconnaissante » m'ont laissée triplement perplexe. La Fondation Reine Berthe doit sa survie à la commune de Saint-Imier, qui vient de lui sauver la mise. Et ces quatre personnes s'en tirent avec tous les honneurs ? On dirait une erreur de casting. Ces quatre fondateurs sont quasiment pré-

sentés comme des mécènes de la culture. Je n'exclus pas qu'ils la soutiennent. Mais leur rénovation du Relais a coûté « plus de 4 millions de francs » en 1992. Donc, si l'on considère les professions et activités du quatuor, on peut légitimement supposer qu'il n'a pas mené que par pure générosité des travaux aussi coûteux. Et qu'il a déjà été un peu dédommagé de « l'élan volontariste exemplaire » dont le communiqué officiel le gratifie aujourd'hui. Selon ce même communiqué, « la vénérable bâtisse s'est ainsi muée en centre culturel dans les années 1990 ». C'est là une manière non seulement ingrate mais aussi malhonnête

de réécrire l'histoire. En réalité, le CCL est dans le bâtiment depuis 1974. Il l'avait racheté aux enchères avec le soutien de la population du Vallon. Des artisans avaient même entrepris gratuitement les premières transformations. Devenu par la suite locataire de la Fondation, le centre culturel a donc existé avant elle. Et il continue d'exister très fort, grâce à ses animateurs, à d'innombrables artistes et leur public. Quant aux quatre personnes honorées, ma foi, on les voit surtout sur la façade ! Comme quoi, les plaques commémoratives valent parfois leur pesant de cacahuètes. | *Françoise Beeler, membre du comité du CCL*

COMMUNIQUÉ PARTI SOCIALISTE

Un engagement pour Saint-Imier honnêtement

En cette période de « Trompisme », de fake news tenues pour vérités et de vérités ravalées au rang de fake news, je pense souvent à mon père, qui, dans ma jeunesse, m'avait donné une leçon qui m'a profondément marquée.

Il venait de se faire voler son vélo et je le consolais : « Ce n'est pas grave, lui disais-je, tu es assuré. Tu n'as pas besoin d'annoncer que tu ne l'avais pas cadencé. » Mais, il refusa carrément de mentir. « Je ne vais pas vendre mon honnêteté pour quelques centaines de francs », m'asséna-t-il.

Pendant 12 ans, j'ai géré d'importants projets informatiques pour l'administration fédérale. Toujours, le budget et les délais de production ont été tenus, les exigences respectées. Peu de chefs de projets peuvent pré-

tendre à de tels résultats.

On m'a souvent demandé quels étaient les facteurs principaux de mon succès. Certainement que les compétences, l'expérience, la créativité, le bon sens en font partie. Mais le plus important, la condition sine qua non pour que tout marche, c'est la confiance. Si les acteurs du projet ne font pas confiance, le projet n'aboutira que difficilement.

Le fondement de la confiance, c'est l'honnêteté. Il s'agit ainsi d'être à l'écoute des besoins et des soucis, de les prendre au sérieux, sans susciter de faux espoirs, ni faire miroiter des promesses impossibles à tenir. C'est présenter un budget, une comptabilité, des rapports et des prévisions conformes à la réalité. C'est aussi s'opposer à des propositions trop chères

ou risquées, quand bien même on pourrait en perdre son mandat. En cas de problèmes techniques, de conflits, ou d'événements imprévus, c'est s'engager à fond, avec ardeur et professionnalisme, pour apporter des solutions constructives et pertinentes. C'est finalement communiquer en toute transparence, traiter les divers partenaires avec respect, leur faire confiance, leur donner une place et valoriser chaque contribution individuelle comme part à la réussite du projet.

C'est avec cette honnêteté, avec engagement et joie, que je veux, aujourd'hui, mettre mes compétences, mon expérience et ma créativité au service de ma nouvelle commune de vie et de cœur, Saint-Imier. | *Bettina Zürcher, Candidate PS au Conseil Municipal*

ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Une mélodie poivre et celtique

Quatre musiciens, quatre sons mélangés, pour un résultat poivré et celtique, c'est ce soir, à la taverne d'Espace Noir. Fanch Le Guern est breton de souche et musicien passionné de musiques celtiques. Son instrument de prédilection: la flûte traditionnelle en bois, grâce à

laquelle il renoue avec ses origines. Sylvie Bazille est musicienne depuis l'enfance et guitariste accomplie, elle joue le plus souvent d'oreille. Christian Brindel est un percussionniste confirmé. Son instrument fétiche est le bodhran, instrument traditionnel celtique. Emilie Brindel est

une musicienne complète, à la fois flûtiste et parfois chanteuse pour le plaisir de nos oreilles. Venez nombreux pour vibrer avec eux, ce soir à Saint-Imier!

Vendredi 16 novembre, 18h
Espace Noir, Saint-Imier
Au chapeau



COMMUNIQUÉ ALTERNATIVE RÉGIONALE ET COMMUNALE SAINT-IMIER

Des énergies positives et paritaires au service d'une ville efficiente et durable

Notre région peut être fière d'atteindre un degré d'autonomie énergétique qui n'a d'égal nulle part ailleurs en Suisse! En effet, depuis janvier 2017, dans un espace géographique qui regroupe près de 17 000 habitants entre Saint-Imier et Le Noirmont, l'entier de la consommation électrique est couvert par des énergies renouvelables produites localement.

Peu de villes peuvent se targuer d'être en plein cœur d'un laboratoire grandeur nature qui expérimente au quotidien la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral au sein du Swiss EnergyPark.

Notre cité ne doit cependant pas s'arrêter en si bon chemin et ARC continuera à mettre toutes ses énergies en œuvre pour développer un concept d'efficacité énergétique doté d'une vision claire et responsable. Ces préoccupations doivent être prises en compte chaque fois que cela s'avère possible. Par exemple, la rénovation de la patinoire permet de substantielles économies d'énergie. Mais Saint-Imier a la chance de pouvoir réaliser un projet novateur et exemplaire au niveau régional, voire national.

La nouvelle ressource en eau tirée du puits des Sauges sera bientôt une réalité. Ce n'est pas seulement une solution contre les pénuries en cas de sécheresse et une nouvelle ressource en eau pour tout le Haut-Vallon, mais c'est aussi un immense potentiel d'énergie renouvelable. L'eau extraite du puits

est à environ 20°C; c'est une véritable mine de chaleur que les moyens actuels permettent d'exploiter. Grâce aux nouvelles conduites posées depuis le récent réservoir construit au chemin des Philosophes, il sera possible d'acheminer cette ressource jusqu'aux anciens réservoirs en dessus de l'école secondaire en cours de réfection. Ainsi, outre l'Hôpital et la Roseraie à proximité du nouveau réservoir, tout le secteur centre au-dessous de l'école secondaire pourra bénéficier d'une source d'énergie totalement renouvelable pour chauffer les bâtiments. C'est une chance unique pour Saint-Imier et un projet exemplaire à l'heure où la diminution des émissions de CO₂ constitue un enjeu majeur.

Ce projet permettrait à notre cité de fournir un grand potentiel de kWh de chaleur et ainsi d'économiser plusieurs centaines de milliers de litres de mazout, réduisant notre empreinte carbone de plusieurs centaines de tonnes de CO₂, tout en renforçant la qualité de vie à Saint-Imier. ARC s'engagera pleinement pour favoriser et permettre la concrétisation de ce magnifique projet novateur.

Afin que la signature «Terre d'énergies» continue à porter tout son sens, nos candidats à l'exécutif continueront à défendre avec conviction un développement durable et réfléchi, et à mener des projets importants comme la régionalisation des ressources en eau

grâce au puits des Sauges, l'installation systématique de centres de production photovoltaïque sur les bâtiments publics ou encore le soutien à de nombreux projets d'efficacité énergétique.

Pour le Conseil municipal, ARC présente, au côté du maire Patrick Tanner déjà élu, Jean Luc Berberat, actuel vice-maire et conseiller municipal en charge de l'éducation et de la culture; Josika Iles, conseillère de Ville, et Paula Tanner. Ce sont ainsi deux hommes et deux femmes qui sont prêts à mettre toutes leurs énergies au service de la commune: une volonté – celle de représenter toute la population – et une preuve, celle de l'attrait d'une politique ouverte, dynamique et positive.

ARC: des femmes et des hommes de valeur qui s'engagent résolument pour forger et faire rayonner ce Saint-Imier positif à la riche qualité de vie. Merci de soutenir les listes paritaires pleines d'énergie qu'ils vous proposent pour progresser ensemble.

Les candidates et candidats ARC se tiennent à votre disposition. Vous pourrez les rencontrer samedi matin 17 novembre, de 9h à 12h au centre de Saint-Imier.

Pour en savoir plus: www.arc-saint-imier.ch et www.facebook.com/arcsaintimier

Pour notre Cité, votez et faites voter les listes 1 au Conseil municipal et au Conseil de Ville. | *alternative régionale et communale Saint-Imier*

COMMUNIQUÉ PLR LES LIBÉRAUX-RADICAUX

Ces incivilités qui dérangent, il faut les combattre

Les canettes, mégots, bouteilles cassées, sacs plastiques, emballages en tous genres, déjections canines non ramassées, sacs de poubelles que l'on trouve dans nos rues, dans les jardins publics et sur nos places dérangent.

Cet incivisme coûte cher à la commune. C'est en finalité les contribuables qui paient. En effet, ce sont les employés des travaux publics qui doivent évacuer ces déchets. Pour Saint-Imier, on estime à environ 80 à 100 kg par jour, soit 30 tonnes par année.

Quant aux dégâts matériels causés à la propriété privée ou publique, tels que bancs et vitres cassés, signaux tordus, poubelles fracassées, graffitis injurieux, ils irritent la population et créent un sentiment d'impunité, voire d'insécurité.

Créer une commission de la sécurité

Le PLR a proposé à deux reprises la création d'une commission de la sécurité. Le Conseil municipal a estimé lors de notre dernière intervention en 2017 que la création d'une commission de la sécurité n'était pas justifiée dans l'immediat.

Le 4 mai 2017, une séance de travail présidée par le maire Patrick Tanner a réuni les représentants de la police cantonale



80 à 100 kg de déchets abandonnés notamment aux écopoints de la Coop et de la Migros

et municipale, des écoles obligatoires, de l'Espace Jeunesse d'Erguël, des départements de la commune concernés, ainsi que des partis politiques.

L'échange d'informations a été très constructif, mais aucun organe de coordination n'a été créé à ce jour. Le PLR demande qu'une commission municipale ou pourquoi pas régionale de la sécurité soit créée lors de la nouvelle législature.

La vidéosurveillance, un outil utile

Le projet de vidéosurveillance est à l'étude et pourra certainement être présenté au Conseil de ville en 2019.

Les avis sont tranchés dans l'utilisation de la vidéosur-

veillance. Le PLR est cependant convaincu que parmi les moyens de lutter contre les incivilités, la vidéosurveillance est très utile. Cet outil est un complément aux autres mesures prises pour lutter contre les incivilités.

La question de la protection de la personnalité et en particulier de la sphère privée sont deux éléments qui mettent fréquemment en cause l'utilisation de la vidéosurveillance.

Alors, soyons conséquents. N'allons plus en train, en funiculaire, dans certains commerces et banques et dans les villes qui sont équipées de vidéosurveillance. Est-ce vraiment une bonne idée? | *PLR les Libéraux-Radicaux*

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAI

Les communes veulent poursuivre leur échange d'expérience

Une dizaine de communes membres des Parcs du Doubs et de Chasseral ont rallié La Ferrière ce mardi 6 novembre pour une cinquième et dernière soirée d'échange autour de l'énergie organisée dans le cadre du Projet Interreg PEACE_Alps.

Les représentants des communes ont pu échanger sur les suites à donner à ce projet qui se termine fin 2018. L'événement, riche en échange d'expériences, a débuté sur un bilan des trois années écoulées et une présentation du document

final du projet. Un diagnostic énergétique concret, réalisé dans la commune des Enfers, a ensuite été mis en relief par Annemarie Balmer, présidente de la commission de rénovation de l'école de ce village.

Les Parcs ont ensuite ouvert un débat sur l'extinction nocturne en proposant leur soutien aux communes intéressées. Une discussion spontanée et constructive a amené les représentants des communes de Val-de-Ruz et Sonvilier à répondre aux nombreuses interrogations sur la base de

leur expérience. En effet, sous l'impulsion du Parc Chasseral, la commune vaudruzienne sera dès 2019 la plus grande de Suisse à éteindre ses lampadaires aux heures creuses de la nuit.

Un échange interactif entre les Parcs et les communes a permis de dégager plusieurs pistes pour la suite du projet: accompagner l'extinction nocturne et motiver plus de communes membres à prendre part aux questions sur l'énergie. Si le projet PEACE_Alps est arrivé à échéance, les communes ont clairement manifesté la volonté de poursuivre les échanges d'expérience entre elles.

Un projet de grande envergure

Cette cinquième rencontre intercommunale sur l'énergie s'inscrit dans le cadre du projet interrégional «PEACE_Alps», qui a pour but de soutenir les communes dans la mise en œuvre d'actions concrètes et durables dans le domaine de l'énergie dans sept pays alpins, dont la Suisse. Le projet portait sur une période de 3 ans, de 2016 à 2018. Les partenaires du projet en Suisse étaient Planair SA, les deux Parcs naturels régionaux Chasseral et Doubs, Energie du Jura SA ainsi que les cantons de Jura, de Neuchâtel et de Berne. Le projet était également soutenu financièrement par la Confédération dans le cadre de la Nouvelle politique régionale.



L'échange d'expérience était au cœur des débats de la soirée, à laquelle une dizaine de communes ont répondu présent. © Parc du Doubs

Réclame

PRIVOR
compte prévoyance pilier 3a

Toute l'année: taux préférentiel 0.375%

cec.clientis.ch

Versez
maintenant!

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary



Vous étiez branché, vous serez connecté !

En coopération avec la charte de l'électricité, qui regroupe neuf communes de la région, les Services techniques de Saint-Imier ont réalisé un projet commun de site internet. Son objectif : répondre encore mieux aux besoins de la clientèle.

Coordonné par la société SACEN SA, dont tous les membres de la charte sont actionnaires, ce projet des municipalités de Delémont, Moutier, Saint-Imier, Tramelan, La Neuveville, Develier, Courchapoix, Nods et Plateau de Diesse a donné naissance à neuf sites internet qui reposent sur une base commune.

Si la partie touchant à l'électricité est en effet identique pour chaque partenaire, le site des Services techniques imériens propose d'autres points d'intérêt, tels que l'eau potable, l'assainissement, l'alimentation en gaz ou le multimédia.

Une foule d'informations

Le site offre par ailleurs des informations sur les subventions, l'électromobilité ou encore la production d'énergies renouvelables. Il saura satisfaire votre curiosité en matière d'énergies dans la commune.

Le tout est agrémenté d'actualités, de défis, d'informations pour faire des économies d'énergie ainsi que des liens utiles sur la stratégie énergétique 2050 de la Confédération. On y trouve également un calculateur de courant pour connaître le meilleur choix d'énergie et des formulaires divers pour commander ou entrer en contact. Tout y est.

Pour y accéder, il faut passer par le site de la commune de Saint-Imier (www.saint-imier.ch) et cliquer sur le logo des Services techniques. Il est aussi possible de taper le lien direct stsi.saint-imier.ch dans son navigateur.



CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

Le nom a changé, le funk est resté

Le jeudreLIVE présente Jun'ai

On les connaissait sous le nom de Funk Alliance. Ils reviennent aujourd'hui avec un nouveau projet intitulé Jun'ai.

Un quintet puissant !

Quatre sont restés à bord : Baptiste Brand, Giordann Fracella, Jérémie Krüttli et Elsa Rueff. Can John Etterlin les a rejoints pour former un quintet puissant et inspiré qui se balade gaiement dans le groove de la funky house, de la neo soul, en passant par le disco et le hip-hop. Vive Jun'ai et la promesse d'un funk renouvelé !

Judi 22 novembre, 20h
CCL, Marché 6, Saint-Imier



COMMUNIQUÉ DU BPA

Promouvoir le vélo, mais pas au détriment de la sécurité

La promotion du vélo est dans l'air du temps et permettra, à l'avenir, de maintenir la mobilité au sein de régions urbaines densément bâties. Une augmentation du trafic cycliste signifie également une pression plus importante sur les autorités, qui doivent mettre en place une infrastructure routière appropriée et adapter les règles de la circulation en faveur des cyclistes. Pour ce faire, il existe de nombreuses options, mais toutes ne garantissent pas la sécurité routière.

Promouvoir le vélo tout en réduisant les risques

– pistes cyclables hors localité : lorsque, par manque de place, une piste cyclable (alors bidirectionnelle) est située d'un

seul côté de la chaussée, des accès adéquats sont nécessaires pour les cyclistes contraints de traverser la chaussée à la fin de la piste cyclable. Des îlots de protection situés au milieu de la chaussée sont judicieux dans ce cas de figure afin que les cyclistes puissent traverser la chaussée en deux étapes. – mesure constructive de sécurisation des mouvements de tourne-à-gauche : des îlots de protection placés au milieu de la chaussée permettent aux cyclistes d'effectuer les tourne-à-gauche souvent risqués en deux étapes et de marquer un arrêt de sécurité. – section de bande cyclable colorée en rouge : dans les carrefours complexes et très

fréquentés, des sections de bande cyclable colorées en rouge permettent de réduire les accidents.

Les mesures de promotion suivantes sont considérées comme critiques en matière de sécurité routière :

- rues cyclables dans les zones 30 : les villes de Bâle, Berne, Lucerne, St-Gall et Zurich ont testé ce concept ; le bpa estime que cette mesure n'est pas judicieuse. Le danger réside dans le fait que la priorité de droite ne s'applique pas là où une rue cyclable est signalée. Un régime de priorité inhabituel constitue toujours un risque du point de vue de la prévention des accidents.
- autorisation générale de tourner à droite au feu rouge

Du nouveau chez Diatel

Diatel SA, l'entreprise de télé-réseau communale, saisit l'opportunité de l'arrivée de la nouvelle box TV d'UPC pour inviter toutes les personnes intéressées à venir la découvrir dans les bureaux de la rue Docteur-Schwab 17.

Le vendredi 23 novembre prochain, de 16 h 30 à 19 h, l'occasion sera aussi offerte de faire plus ample connaissance avec l'équipe de Diatel et la gamme de prestations proposées par le Service Point UPC de Saint-Imier. | cm

LA FERRIÈRE

Vente de l'Avent : que de délices !



Les femmes paysannes locales organisent leur traditionnelle vente de l'Avent, le vendredi 30 novembre dès 17h, devant la halle polyvalente.

Couronnes de l'Avent, décorations de porte, confiseries de Noël, pâtisseries maison, tresses, bonhommes en pâte, etc. ainsi que vin chaud, thé de Noël et raclette vous attendent et vous régaleront ! | femmes paysannes

Communication des résultats

Elections communales du 25 novembre

A Saint-Imier, le dimanche 25 novembre coïncidera avec le renouvellement des autorités municipales. Dès 14 heures, toutes les personnes intéressées pourront accéder au hall du Contrôle des habitants, rue Agassiz 4, pour prendre connaissance du verdict des urnes.

Sitôt officialisés, les résultats seront communiqués oralement. Le fil Twitter et la page Facebook de la Municipalité donneront plus de précisions à ce sujet dans la journée de dimanche.

Les résultats seront évidemment également affichés sur le site internet de la Municipalité de Saint-Imier – www.saint-imier.ch/index.php/politique/resultats-votations-elections – et dans la lanterne publique située à la rue Francillon.

Alors que le maire Patrick Tanner a été réélu tacitement pour une nouvelle législature (2019-2022), il appartient aux ayants droit imériens d'élire les 6 respectivement 31 personnes qui siégeront au Conseil municipal et au Conseil de ville durant les quatre prochaines années.

Route fermée à La Combe à la Biche

Afin d'assurer le renouvellement du revêtement de tronçons situés entre le restaurant de La Combe à la Biche et le Cerneux-Veusil et de combler des nids-de-poule, la route sera complètement fermée du 19 au 23 novembre 2018, selon les horaires suivants :

– Lundi à jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 sans interruption. La liaison Saint-Imier direction Les Breuleux (ou La Ferrière) sera possible pendant cette période en empruntant la route qui relie La Combe à la Biche 20 à La Combe à la Biche 84.

– Vendredi de 8 h à 16 h sans interruption. L'itinéraire à suivre pour assurer la liaison Saint-Imier direction Les

Breuleux (ou La Ferrière) passera par l'Assesseur.

Les travaux préparatoires et la pose de l'enrobé se dérouleront à ces dates sous réserve des conditions d'humidité et de température du moment. En cas d'intempéries, les travaux seront reportés et entrepris immédiatement dès le retour de conditions propices.

Un balisage de circonstance sera mis en place et chacun est prié de s'y conformer. De plus, la prudence et les égards restent de mise à l'approche du chantier, afin d'éviter tout accident.

Il est recommandé aux riverains de prendre les dispositions en conséquence. La Municipalité remercie les personnes touchées par ces travaux de leur compréhension.

SONVILIER

Les droits des enfants soutenus par des enfants

Mardi matin le 20 novembre

Dans le cadre de la Journée des droits de l'enfant, les élèves de Sonvillier feront partie des quelques milliers d'enfants et de jeunes de toute la Suisse qui proposeront des petits objets ou du chocolat Terre des hommes aux passants en échange d'un don.

Les enfants apprendront ainsi, d'une manière ludique et interactive, à quoi ressemble le quotidien de certains enfants dans le monde qui sont forcés

de travailler. Les fonds récoltés à l'occasion de cette action seront, dès lors, totalement consacrés aux projets de « Protection » de Terre des hommes.

Devant l'école, les élèves se mobilisent par tous les temps, venez les soutenir !

9h30-9h45 : chants

9h45-10h15 : vente de pâtisserie et d'objets fabriqués par les élèves

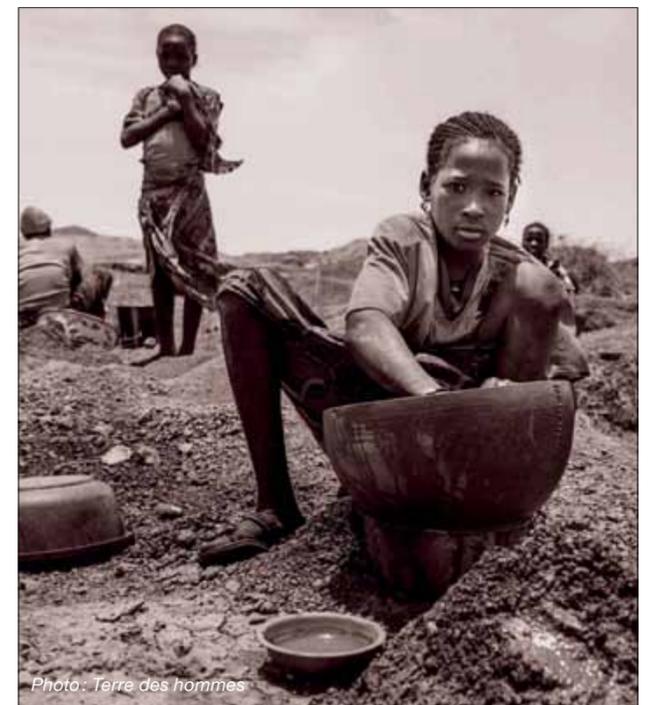


Photo: Terre des hommes

COMMUNIQUÉ UDC TRAMELAN

Elections municipales

Le parti UDC présente une liste de candidats compétents et motivés pour répondre aux différents défis qui seront à résoudre au cours de la prochaine législature. D'avance nous remercions toutes les électrices et tous les électeurs

de leur faire totale confiance pour contribuer à trouver des solutions adéquates pour la majorité de la population locale.

Venant d'horizons et de professions différents, nos candidats sont aptes pour cela. | UDC Tramelan

En faveur des agriculteurs

Il est bien connu que la politique se fait avec toutes les formations. Dans cette optique les candidats de l'UDC travailleront, comme jusqu'à présent, à la recherche de solutions constructives, consensuelles et positives pour le développement de toute la commune. Les membres UDC sont particulièrement

sensibles à la politique agricole et sylvicole de Tramelan pour soutenir et défendre les intérêts des agriculteurs. Merci de témoigner votre confiance à ces différentes personnes et de les soutenir pour l'élection du Conseil communal et du Conseil général (listes N° 1 non modifiées). | UDC Tramelan

COMMUNIQUÉ GROUPE DÉBAT

La vie à Tramelan

vue par des habitants venus d'ailleurs

Rendez-vous le samedi 17 novembre à 10h au CIP

Le groupe débat invite la population de Tramelan à une matinée de discussions et d'échange d'idées avec les habitants de Tramelan qui n'ont pas le droit de vote. Cette manifestation se déroulera sous la forme d'une discussion ouverte animée par Mathieu Chaigat et des personnes étrangères habitant la cité. Le dialogue d'une durée de 1h30 sera clôturé par un apéritif offert aux participants.

Quelles sont les attentes de cette population et quelles sont leurs visions pour le futur de la localité? Les étrangers aux origines et aux statuts divers qui seront présents s'exprimeront sur ces deux questions. Les participants à cet événement pourront participer au dialogue.

Toute personne est la bienvenue et la participation est gratuite. | groupe débat

COMMUNIQUÉ PARTI SOCIALISTE DE TRAMELAN

Et si vous choisissiez le dynamisme ?

Dans quelques jours, les Tramelotes et les Tramelots seront amenés à choisir leurs nouvelles autorités. Si le Maire est connu, il en est différemment du Conseil municipal et du Conseil général.

Le Conseil Municipal est l'exécutif, il dirige la Commune, en tenant compte des intérêts de toutes et tous, des résultats des votations communales, lance de nouveaux projets

Le Conseil Général représente la population, il se prononce sur toute une série de sujets, par exemple le budget, prévoit les grands travaux, fait des propositions et veille à ce que le Conseil Municipal gère au mieux la Commune.

Dans ces deux instances, le Parti socialiste de Tramelan propose à la population d'élire des personnes dynamiques, des femmes et des hommes de

qualité, prêts à s'engager pour le bien commun.

Sur les listes numéro 3, vous pouvez faire confiance à des employés, une avocate, un économiste, des mécaniciens, des ingénieurs, des enseignants, des éducateurs et bien d'autres professions encore, des jeunes et des moins jeunes, des femmes et des hommes. Des personnes que vous connaissez, car vous les croisez dans les rues du village.

Elles se sont mises à disposition de l'ensemble du village. Elues, dynamiques et prêtes à s'engager, elles seront à votre écoute, pour le meilleur du plus grand nombre. Elles ont en commun la volonté de permettre à chacun de vivre dans une cité conviviale, au sein d'un environnement préservé. Faites confiance aux listes 3, celles du Parti socialiste de Tramelan. | parti socialiste de Tramelan

COMMUNIQUÉ PARTI LIBÉRAL RADICAL DE TRAMELAN ET ENVIRONS

Soutien aux commerces locaux

Elections municipales du 25 novembre

La situation de nos commerces locaux est assez particulière, principalement le long de la Grand-Rue; leur accès est assuré pour une bonne part grâce à la zone bleue, contestée à intervalles réguliers pour des questions de sécurité liées au trafic routier.

Le commerce de détail local souffre actuellement de la concurrence de la vente par internet; il souffre également du fait que les communes environnantes ont développé des centres commerciaux avec parking et accès facilités, ce qui se ressent chez nous, spécialement en hiver! Il est vrai que la topographie du centre du village rend la circulation plutôt difficile. Depuis de nombreuses années, peu d'amélioration ont véritablement été apportées.

Il est grand temps de réagir pour maintenir, voire développer les activités commerciales et artisanales situées au centre du village, organisées notamment autour de la coopérative ProMotion!

Il s'agit effectivement de favoriser l'implantation de nouveaux parkings couverts dans ce secteur du village (par exemple au champ de foire) sur lesquels il sera possible d'aménager des cultures maraîchères attractives. Il faudra également mettre en évidence la qualité élevée des produits confectionnés et vendus à Tramelan.

Le PLRT va s'engager pour toute initiative allant dans ce sens au cours de la prochaine législature. Agir ensemble et pour Tramelan! | plrt

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS

Photovoltaïque : un grand merci !

Le Conseil municipal se réjouit de la participation de la population au Comptoir d'automne 2018 de Tramelan et de l'affluence sur son propre stand. Ils félicitent les organisateurs pour le « coup de frais » donné à la manifestation qui a attiré la curiosité et se félicite par la même occasion du nombre de nouvelles souscriptions obtenues. Environ 50 nouveaux engagements ont été pris en l'espace de trois jours. Et il reste encore des panneaux esselés à financer et suffisamment de temps pour souscrire !

C'est un véritable succès que le Conseil municipal salue par ces quelques lignes. En effet, environ 50 nouvelles souscriptions de citoyennes et de citoyens ont été enregistrées au Comptoir d'automne communal qui a eu lieu des 9 au 11 novembre derniers. Ces 50 signatures d'intention favorable au projet de pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la patinoire Zurich Arena s'ajoutent aux 400 déjà obtenues en 2014, pour ce projet, également sur un stand communal au Comptoir d'automne de Tramelan.

Et le Conseil municipal s'impatient de savoir combien de personnes intéressées qui ont récolté des informations sur le stand vont passer à l'acte... A ces personnes-là, comme à

celles qui n'ont, soit pas encore entendu parler du projet, soit pas pu se rendre au Comptoir tramelot, il est important de préciser que le délai de remise des souscriptions n'est pas définitivement fixé. Il sera toujours possible de faire le geste en cours de route.

En résumé, en participant au projet, vous investissez de manière rentable et durable dans une ou plusieurs parts de 1000 francs chacune, à un rendement financier de 1.5%. Chaque année, en moyenne 50 francs vous sont remboursés de sorte que, au bout de 25 ans, ce sont 1195 francs que vous aurez touchés. 2240 m² de panneaux photovoltaïques seront posés, dont la production équivalra le 100% de l'énergie consommée par

la patinoire. Des bulletins de souscription sont encore disponibles.

Les prochaines étapes sont les suivantes: le Conseil municipal déposera un dossier d'octroi du crédit d'engagement nécessaire à la réalisation du projet (1 225 438 francs) au Conseil général pour sa séance du 25 mars 2019. Une votation devra ensuite être organisée pour le dimanche 19 mai 2019. Le toit de la patinoire sera rénové en juillet 2019 et la pose de panneaux photovoltaïques se fera en août-septembre 2019.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Philippe Augsburger, maire au 032 486 99 90 ou mairie@tramelan.ch.

| chancellerie municipale



Recherche électricien

A la suite de l'annonce du départ de M. Porret, une mise au concours a été lancée pour son remplacement. La Municipalité recherche donc un électricien de réseau ou aide-monteur à compter du 31 janvier 2019. L'annonce se trouve sur internet, www.tramelan.ch. La mise au concours pour le poste de responsable du service social suivra.

| le chancelier

Un nouveau commissaire nommé

Le Conseil municipal réuni en séance le 6 novembre dernier a nommé M. Sébastien Grianti en qualité de membre de la commission Sports, Tourisme et Loisirs, avec effet immédiat. Après une campagne de recherche de membres auprès des clubs et sociétés locaux pour adhérer à ladite commission, seul le comité du HCT a pris le puck au bond. Le Conseil municipal souhaite plein succès à M. Grianti dans ses nouvelles fonctions communales. | le chancelier

La Flexi, c'est fini

Le Conseil municipal a mis un terme à la vente d'abonnements de train Flexi Cards avec effet au 31 décembre 2018. Après réflexion et non sans un certain regret, il a décidé de ne plus acheter d'abonnements en raison de plusieurs constats. La charge de travail que la vente provoque sur l'ensemble du personnel communal concerné est importante. Les directives des Chemins de Fer fédéraux, notamment celles relatives au cercle démographique des ayants droit, sont telles que leur application engendre des pertes financières décisives. L'argument principal réside dans le fait que l'offre CFF de billets dégriffés se développe et se popularise de sorte qu'elle décline au fur et à mesure la Flexi. | le chancelier

Deux départs

Le Conseil municipal a pris acte avec regret de la démission de Maël Porret, électricien de réseau, avec effet au 31 janvier 2019. Après quatre années de bons et loyaux services à la Municipalité, M. Porret a décidé de suivre les électrons d'autres courants. Le Conseil municipal le remercie vivement de sa collaboration et lui souhaite bon vent.

Des remerciements vont également à Jean-Christophe Dubail, responsable du Service social, avec lequel la Municipalité a mis un terme à la collaboration d'entente entre les deux parties. L'Exécutif souhaite également le meilleur pour l'avenir professionnel de M. Dubail.

| le chancelier

Une ordonnance complétée

L'utilisation de l'internet inspire les hérauts de la protection des données. Fort de leurs recommandations, le Conseil municipal a complété l'Ordonnance communale concernant la communication sur internet d'informations à caractère public à la suite de la mise en ligne de son nouveau site. Dès lors, avec les protections mises en place, les informations communiquées sur la toile seront traitées technique-

ment de manière à dissuader les moteurs de recherche de les indexer. Les informations ne contiendront pas d'autres renseignements complémentaires lisibles (historique du document, versions précédentes, etc.). Finalement, des mesures techniques et organisationnelles seront prises pour protéger la plateforme de publication contre les manipulations. L'ordonnance est en consultation pendant 30 jours. | le chancelier

Délégations officielles

Le Conseil municipal a désigné ses représentants aux manifestations suivantes:

- Celtor, invitation à une séance d'information, Rondchâtel, mercredi 14 novembre, 20h: Kurt Zingg.
- CEP, invitation gourmande pour entreprises, Tavannes (Centre culturel Le Royal), 16 novembre, 11h30: Philippe Augsburger et Beat Geiser.
- Tram'LA SOL, concert, CIP, samedi 17 novembre, 20h: André Ducommun et Beat Geiser.
- Association Parc régional Chasseral, assemblée générale

extrordinaire, Courtelary (salle communale), jeudi 29 novembre, 19h: Pierre Sommer.

- TeleBilingue et le CIP, invitation «ApériCIP» sur le thème «Le cri de la carotte», Tramelan (CIP), jeudi 22 novembre, 11h30: Philippe Augsburger, Beat Geiser, Pierre Sommer, Florian Voumard et Kurt Zingg.

| le chancelier

Réclame

Un service complet au cœur de votre région !

Préresse

- Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie d'entreprise, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, fusion de données pour publipostage, numérisations et retouche photo etc.)

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs

- cartes de visite
- cartes de naissance, de mariage
- faire-parts de deuil et cartes de remerciements
- en-têtes de lettre, factures, devis, formulaires
- papillons, affiches
- enveloppes, sachets
- jeux de formules
- brochures, livrets, blocs
- calendriers

Nous réalisons aussi

- numérotations, perforations, découpes, rainages
- boîtes pliantes en carton
- publipostage (mailing), etc.

Impression numérique

Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

imprimerie

bechtel sa

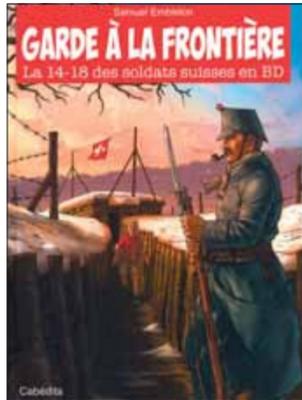
Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

MÉDIATHÈQUE CIP 

BD

GARDE À LA FRONTIÈRE
LA 14-18 DES SOLDATS SUISSES
EN BD / SAMUEL EMBLETON. – BIÈRE :
CABÉDITA, 2018.

Avec cette bande dessinée, Samuel Embleton retrace l'histoire de la guerre de 14-18 en Suisse. Cet ouvrage comporte une première partie qui suit l'histoire imaginaire d'un enfant qui fera la rencontre de soldats suisses qui lui raconteront des anecdotes de guerre. La deuxième partie, plus pédagogique, est construite sous la forme d'un dossier relatant des faits historiques.

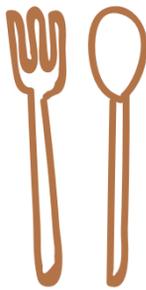


Parlons assiette !

Le dernier débat ApériCIP de l'année aura pour thèmes le végétarisme et notre manière de nous nourrir.

Choisir son alimentation idéale répond parfois à des critères très éloignés des cuisines et des saveurs qui s'en dégagent. Difficile donc de s'y retrouver entre les différentes doctrines diététiques. Végétarisme, végétalisme ou véganisme, s'agit-il d'une mode, d'un besoin alimentaire personnel, d'une éthique orientée vers le développement durable ? Est-ce plus sain ou au contraire dangereux pour la santé ? L'antispécisme a-t-il pour conséquence de transformer les agriculteurs en tueurs en série ?

Le débat animé par Claudia Nuara, journaliste à TeleBielingue, réunira cinq invités : Laurence Froidevaux, chiropraticienne, spécialisée en nutrition végétale, Elodie Kuntzer, militante antispéciste, Jean-Paul



Wuerth, médecin généraliste, Raffaele Vitale, chef de cuisine au restaurant du CIP ainsi que Joan Studer, agriculteur. Un riche apéritif clôturera le débat.

Jeudi 22 novembre
11 h 30-13 h, CIP Tramelan
Entrée libre
Inscr.: apericip@cip-tramelan.ch

EN SALLES 

LIVRES

COMMENT NOTRE MONDE EST DEVENU CHEAP
UNE HISTOIRE INQUIÈTE DE L'HUMANITÉ / RAJ PATEL ET JASON W. MOORE. – PARIS : FLAMMARION, 2018

« Cheap » ne veut pas simplement dire « bon marché ». Rendre une chose « cheap » est une façon de donner une valeur marchande à tout, même à ce qui n'a pas de prix. Le capitalisme tel qu'on l'observe aujourd'hui existe grâce aux ressources puisées en partie dans la nature et obtenues à rabais. Leur exploitation est lucrative et les profits générés considérables. Une lecture critique de ce système qui nous mène à notre perte, mais qui propose des pistes de réflexions d'où pourrait naître une idée folle, celle d'un monde plus juste !



70 Pochettes & mini-accessoires utiles en patchwork facile
SPÉCIAL DÉBUTANTS / YOSHIMI ARAKI... [ET AL.]. – CHAPONOST : ED. DE SAXE, 2018

Faites le plein de fils, d'aiguilles, de tissus colorés, d'idées et lancez-vous dans la réalisation de votre premier ouvrage en patchwork. L'art du fil est accessible à tout un chacun, ce livre donne les techniques de base pour créer tous types de pochettes. Laissez aller votre créativité !



AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

LES CHATOUILLES
VENDREDI 16 NOVEMBRE, 18 H
DIMANCHE 18 NOVEMBRE, 20 H

d'Andréa Bescond et Eric Métayer, avec Andréa Bescond, Karin Viard, Clovis Cornillac. Odette a huit ans, elle aime danser et dessiner. Pourquoi se méfierait-elle d'un ami de ses parents qui lui propose de « jouer aux chatouilles » ? Adulte, Odette danse sa colère, libère sa parole et embrasse la vie... En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 43.

LES ANIMAUX FANTASTIQUES – LES CRIMES DE GRINDELWALD
VENDREDI 16 NOVEMBRE, 20 H
SAMEDI 17 NOVEMBRE, 21 H
DIMANCHE 18 NOVEMBRE, 17 H

de David Yates, avec Eddie Redmayne, Katherine Waterston, Dan Fogler. 1927. Quelques mois après sa capture, le célèbre sorcier Gellert Grindelwald s'évade comme il l'avait promis et de façon spectaculaire. Réunissant de plus en plus de partisans, il est à l'origine d'attaques d'humains normaux par des sorciers et seul celui qu'il considérait autrefois comme un ami, Albus Dumbledore, semble capable de l'arrêter. En français. Durée 2 h 14.

TOURNOI DE MARIO KART 8 DELUXE EN PARTENARIAT AVEC NINTENDO
SAMEDI 17 NOVEMBRE, 9 H ET 17 H 30

Sur inscriptions :
cinegaming.tk ou téléphone

NOS BATAILLES
SAMEDI 17 NOVEMBRE, 18 H
JEUDI 22 NOVEMBRE, 18 H

de Guillaume Senez, avec Romain Duris, Laure Calamy, Laetitia Dosch. Olivier se démène au sein de son entreprise pour combattre les injustices. Tout en dirigeant une équipe d'ouvriers, ce syndicaliste très engagé est un père de famille aimant mais incapable de se rendre compte du profond malaise de sa femme Laura. En français. 12 ans. Durée 1 h 38.

BOHEMIAN RHAPSODY
DIMANCHE 18 NOVEMBRE, 14 H
JEUDI 22 NOVEMBRE, 20 H

reprise.

LE GRAND BAL
LUNDI 19 NOVEMBRE, 20 H

de Laetitia Carton. C'est l'histoire d'un bal. D'un grand bal. Chaque été, plus de deux mille personnes affluent de toute l'Europe dans un coin de campagne française. En français. 12 ans. Durée 1 h 30.

MILLÉNIUM – CE QUI NE ME TUE PAS
MERCREDI 23 NOVEMBRE, 20 H

de Fede Alvarez, avec Claire Foy, Sverrir Gudnason, Lakeith Stanfield. Figure culte et personnage principal de la fameuse série des romans Millénum créée par Stieg Larsson, Lisbeth Salander fera son retour au cinéma dans The Girl in the spider's web, première adaptation sur grand écran du récent best-seller au succès planétaire de David Lagercrantz. En français. 16 ans. Durée 1 h 52.



Tram'La'Sol et Thomas Loisol donnent un rendez-vous en chansons

L'ensemble vocal Tram'La'Sol marquera son retour au bercail lors du concert qu'il donnera à l'auditorium du CIP, samedi 17 novembre à 20 h. Il partage l'affiche avec le groupe local, Thomas Loisol. La chanson française sera à la fête. Depuis près de deux ans, Tram'La'Sol a multiplié ses interventions concertantes dans des formes et des lieux très divers, flash-mob, concerts en plein air, en église, en institutions pour personnes âgées, pour des associations, hôte d'autres chœurs, aux fêtes de la musique, ce qui a donné à ses chanteurs une assurance certaine.

La nouvelle direction de cet ensemble, Isabelle Gueissaz au piano et Jacques Chételat au pupitre, a mis l'accent sur le développement vocal et la qualité sonore. Comme les collaborations avec d'autres ensembles ont été fructueuses, Tram'La'Sol innove en se fai-



sant accompagner par les musiciens de Thomas Loisol, et accompagne à son tour Loisol dans plusieurs chansons.

Le répertoire de Tram'La'Sol s'est élargi, on y entend des chansons de William Sheller, de Zazie, de Bernard Lavilliers, de Joe Dassin, de Nino Ferrer et de Julien Clerc entre autres, portées par les accompagnements originaux d'Isabelle Gueissaz au piano.

Thomas Loisol réunit quatre musiciens, une flûtiste, un bassiste, un percussionniste et un chanteur-guitariste ; c'est Tom Loosli, qui signe les paroles et les musiques. La soirée se poursuivra ensuite de manière conviviale et festive.

Samedi 17 novembre
20 heures
Auditorium du CIP
Tramelan

AU ROYAL À TAVANNES

EN LIBERTÉ !
VENDREDI 16 NOVEMBRE, 20 H
SAMEDI 17 NOVEMBRE, 21 H
DIMANCHE 18 NOVEMBRE, 17 H

de Pierre Salvadori, avec Adèle Haenel, Pio Marmaï, Audrey Tautou, Vincent Elbaz. Yvonne est agente de police dans une ville côtière du sud de la France. Son mari Santi, récemment décédé, y a été chef de la police. Même disparu, il reste un héros, vénéré et acclamé... à tort. En effet, Yvonne découvre par hasard que Santi était un filic véreux. En français. 14 ans (16 acc.). Durée 1 h 47.

FAHRENHEIT 11/9
SAMEDI 17 NOVEMBRE, 17 H
DIMANCHE 18 NOVEMBRE, 20 H
MARDI 20 NOVEMBRE, 20 H

de Michael Moore, avec Michael Moore, Donald Trump. Après son film documentaire « Fahrenheit 9/11 » sur le gouvernement de Bush à la suite des attentats du 11.09.2001, Michael Moore s'attaque à la prochaine catastrophe : Donald Trump. En VO s.-t. 12 ans (sugg. 14). Durée 2 h 05.

LES ANIMAUX FANTASTIQUES – LES CRIMES DE GRINDELWALD
MERCREDI 21 NOVEMBRE, 20 H
JEUDI 22 NOVEMBRE, 20 H

voir ci-contre.

PAROISSE RÉFORMÉE DE TRAMELAN

Bénin : pour une culture durable de leurs terres

Vente en faveur du projet DM-échange et Mission

Bienvenue à toutes et tous pour partager un café dès 10 h puis pour déguster notre traditionnelle soupe qui vous sera servie dès 12 h. Un grand choix de canapés et de pâtisseries vous attendra au buffet et vous aurez également la possibilité d'acquiescer tresses, pains et confitures, par exemple.

Des habits de poupées tricotés à la main et quelques décorations et bricolages vous seront également proposés. Les catéchumènes vendront des billets de tombola.

Animation pour les enfants, atelier bricolage dès 13 h et match au loto à 13 h 45.

Réception de vos dons en nature

Merci d'apporter vos tresses, pains, pâtisseries, tartes, biscuits, caramels, confitures, etc. à la maison de paroisse réformée vendredi soir entre 17 h et 18 h et samedi matin dès 9 h.

D'avance un grand merci à toutes les personnes qui se dévouent, année après année, ainsi qu'aux visiteurs que nous espérons nombreux.

A bientôt !

Samedi 17 novembre
dès 10h
Maison de paroisse réformée

Joli montant pour la Bourse aux habits

Vendredi 2 novembre dernier s'est déroulée, à la maison de paroisse, la 5^e Bourse aux habits enfants. Grâce au concours de chacune et chacun, cette action a permis de récolter la jolie somme de 543 francs répartie entre la garderie La Ribambelle et Entraide et Mission, projet PPP (conditions de travail

équitable dans l'industrie textile). Les membres du conseil remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont impliquées à la mise sur pied de cette vente. L'équipe organisatrice vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine, le vendredi 1^{er} novembre 2019 ! Merci à toutes et à tous !

ÉCOLE DE MUSIQUE DU JURA BERNOIS

Portes ouvertes pour les futurs musiciens

L'Ecole de musique du Jura bernois (EMJB) a le plaisir de vous inviter à sa journée « portes ouvertes » le 17 novembre dans les bâtiments Juventuti à Tramelan

Les professeurs et quelques-uns de leurs élèves accueilleront les visiteurs pour partager des moments de musique de manière spontanée et conviviale. Toutes les personnes intéressées pourront chanter, souffler, gratter, frotter, pincer et découvrir les instruments.

Dès 9 h, plusieurs concerts se dérouleront à la halle polyvalente, avec entre autres un atelier d'exploration sonore intitulé « Comment raconter une

histoire en musique », ouvert à tous. Les inscriptions seront possibles de 9 h à 9 h 30 et sa présentation au public aura lieu à 10 h 30. De plus, chacun est invité à assister à une répétition du Wind Band des élèves de l'EMJB.

17 novembre de 9h à 12h30
Bâtiments Juventuti Tramelan,
rue du Collège 11, 13 et 15
Programme complet
sur www.emjb.ch

Cadeaux

Il est parfois bon d'oser une pause, juste le temps d'un soin. Pour soi, pour son bien-être. Au milieu d'un quotidien souvent bien chargé en cette fin d'année, pourquoi ne pas franchir le seuil d'un salon de beauté, de coiffure, de massage, pour souffler un moment afin d'en sortir ensuite rafraîchi et bien dans votre peau ?

COCO
COIFFURE

vous souhaitez de joyeuses fêtes de fin d'année.

Tél. 032 941 17 25
Dr-Schwab 21 2610 Saint-Imier

Institut Sabaidee
Soins esthétiques et massages

Rue Francillon 11 - 2610 Saint-Imier
079/207.93.07
www.institut-sabaidee.ch

Sur présentation de ce coupon*, bénéficiez de **10%** de réduction pour l'achat d'un bon cadeau

*offre valable jusqu'au 31 décembre 2018, non cumulable

Votre boutique **senShâ** vous propose:

- bons cadeaux
- produits cosmétiques de la région bio en VRAC
- coffret de Noël

et bien plus!

Samedi 8 décembre
Journée spéciale 9h30-16h
mini soin offert
et promos de Noël

Francillon 2 - 2610 Saint-Imier
www.sensha-cosmetics.com

En panne d'idée cadeau?
Avez-vous pensé au bon cadeau chez

Coiffure Annelise
MIXTE

il est idéal pour faire plaisir ou vous faire plaisir!
Meilleurs vœux pour 2019!

RUE AGASSIZ 2 - 2610 SAINT-IMIER
TÉL. 032 941 33 23

Bon cadeau
Pensez aux personnes que vous aimez avec un moment bien-être!

Esmeralda Eggli Mediati
Rue de l'Euchette 14
2605 Sonceboz
079 382 15 22
esmeraldamed@hotmail.com
sur rendez-vous

EM
bien-être Esthétique

de bien-être

De la tête aux pieds, de la racine des cheveux jusqu'au bout des ongles, des spécialistes de la région sauront répondre à vos besoins. Et quoi de mieux que d'attaquer la période des fêtes avec un corps détendu, une nouvelle coupe de cheveux ou une peau parfaitement épilée ? Laissez-vous surprendre par les diverses annonces ci-dessous et offrez-vous un petit cadeau de Noël en avance.

A consommer sans modération, pour soi ou pour quelqu'un que vous aimez.

KARAYA
 Réflexologie & massage classique
 agréée RME / ASCA
 Karin Stauffer
 Frasses 29 - 2612 Cormoret - 078 845 56 06

BON CADEAU PERSONNALISÉ
 Soins chromo-olfactifs aux huiles Altéarah Bio
 POUR UN INSTANT HORS DU TEMPS



Bien-être et plaisir pour vos proches



Disponibles à la CEC chez vos commerçants les plus proches
www.le-cide.ch

Venez découvrir notre calendrier de l'Avent !
 Nous vous offrons chaque jour de décembre un rabais particulier ou un bonus lors de vos achats.
 [Promotion valable dans sur les produits en stock et dans la mesure de celui-ci. Pas de cumul d'avantages.]
 Nous souhaitons d'agréables Fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2019 à notre fidèle clientèle.

DROGUERIE DU VALLON Sàrl
 Rue Francillon 21 CH - Saint-Imier
 Tél: 0841 022 841 24 58 Fax: 0841 022 841 24 18
 droguerie_vallon@bluewin.ch



Terre Sauvage
 Coaching Relation d'aide
 Le coaching est l'art d'accompagner une personne dans ses changements et évolutions de vie personnel et/ou professionnelles
 Drainage lymphatique
 Chamanisme sauvage
 Reiki
 Yvonne Steiner
 8 et 9 décembre - Formation Reiki 1
 Stages chamaniques - Formations Reiki

Les Grands-Prés 15 - 2608 Courtelary
 079 513 46 31
www.terresauvage.ch ysteiner@terresauvage.ch



Espace Odysée
 vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et pensez à offrir un bon bien-être à vos proches.

Zazou : 079/617.28.73
 Institut : 032/489.55.34

Grande-Rue 14
 2606 Corgémont

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

AMAVITA TRAMELAN

24 h sur 24:
du vendredi 16 novembre à 18 h 30
au vendredi 23 novembre à 18 h 30
Dimanche et jours fériés:
11 h-12 h, 19 h 15-19 h 30
058 878 23 50

PHARMACIEPLUS DU VALLON

SAINT-IMIER
Samedi 17 novembre:
13 h 30-16 h, 19 h-19 h 30
Dimanche 18 novembre:
11 h-12 h, 19 h-19 h 30
Fériés: selon horaire du dimanche
032 942 86 86

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT

24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE RENAN À PÉRY-LA HEUTTE

24 heures sur 24 032 941 37 37

TRAMELAN

En semaine: 18 h-8 h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24
0900 93 55 55

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER

0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER

aide et maintien à domicile,
soins en diabétologie
079 439 28 95, 032 941 41 21
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL

SAINT-IMIER, rue de Jonchères 60
032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON

032 358 53 53
tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20

Jedi: 16 h-18 h
Vendredi: 17 h-21 h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE

Mercredi: 13 h-18 h
Jedi: 13 h 30-18 h
Vendredi: 13 h-22 h
www.cajperjy.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE

SAINT-IMIER rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9 h-17 h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI

SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14 h-18 h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER Baptiste-Savoie 21

Mercredi: 14 h-18 h 30 (ou animations mobiles: Place de l'Esplanade, Saint-Imier ou Place du Collège de Courtelary)
Un jeudi sur deux: 15 h 15-18 h 30
Vendredi: 15 h 15-18 h 30 (ou animations mobiles: Place de l'Esplanade, Saint-Imier ou Place du Collège de Courtelary)

espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare

Mardi 27 novembre: 15 h 15-17 h

LA FERRIÈRE commune

Samedi 1^{er} décembre: 9 h 45-11 h 45

FRINVILLIER

Mardi 11 décembre: 16 h 30-17 h 15

ORVIN centre du village

Mardi 27 novembre: 17 h 45-19 h 30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire

Vendredi 16 novembre: 17 h 30-19 h 15

ROMONT entrée du village

Vendredi 16 novembre: 16 h-17 h

SONCEBOZ commune

Mardi 20 novembre: 16 h 30-19 h 30

VAUFFELIN place du village

Vendredi 16 novembre: 14 h 30-15 h 30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège

Mardi: 17 h-18 h 30

CORTÉBERT

école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13 h 30-14 h, 19 h 30-20 h

COURTELARY

collège
Lundi: 15 h-17 h 30
Mardi: 17 h-19 h
Jedi: 15 h-16 h 30
Vendredi: 9 h 30-10 h 30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE

SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi: 14 h-18 h
Jedi et vendredi: 9 h-11 h et 14 h-18 h
1^{er} samedi du mois: 10 h-11 h 30
Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages.
032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER

collège
Lundi: 17 h 30-19 h 30
Mercredi: 16 h-18 h

PÉRY-LA HEUTTE

collège
Mardi: 15 h 15-17 h 15
Jedi: 17 h-19 h

VILLERET

rue principale 20
Mardi: 9 h-10 h, 15 h-18 h
Jedi: 18 h 15-19 h 15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE, BISTROT ET SHOP
Mardi-dimanche: 10 h-18 h 30
Lundi, durant les périodes de vacances régionales et jours fériés: 10 h-18 h 30

Fermures annuelles: 25 et 26 déc., 1^{er} et 2 janvier, deux semaines en janvier

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE DES AÎNÉS

CORGÉMONT halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14 h-15 h
Gym Fit: mercredi 9 h-9 h 55
Gym Seniors: mercredi 10 h-10 h 55
Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. L'expérience vous tente? Venez nous rejoindre.

079 237 21 04

ORVIN halle

Lundi: 16 h 30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry

Lundi: 14 h 15
Leçons ouvertes à tout le monde.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER rue du Marché 6

Mercredi et vendredi: 15 h-18 h

Maria Concetta Houriet, responsable
032 941 51 41, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN Chemin des Lovières 13

1^{er} samedi du mois: 9 h-12 h
Lundi-vendredi: 13 h-18 h
Mercredi: 13 h-20 h

032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES

ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation.
079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER

Lundi-vendredi: 9 h-12 h, 14 h-17 h
Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS

ORVIN, au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlehot@bluewin.ch

PATINOIRES

CLIENTIS ARENA

SAINT-IMIER Beauregard 4

OUVERTURE POUR LE PATINAGE PUBLIC
Attention, le planning officiel fait foi!

	Matin	Après-midi
Lundi:	fermé	fermé
Mardi:	fermé	13 h 30-15 h 30
Mercredi:	9 h-11 h 45	13 h 30-15 h 30
Jedi:	9 h-11 h 45	13 h 45-15 h 30
Vendredi:	9 h-11 h 45	13 h 30-15 h 45
Samedi:	10 h-11 h 45	uniquement avec cannes
		14 h 30-16 h 45

Dimanche: autres activités 13 h 30-15 h

TARIFS D'ENTRÉE

Adulte: 5 francs
Etudiant et AVS: 4 francs
Enfant 6 à 16 ans EXTERNES: 3 francs
Enfant 6 à 16 ans RÉSIDENTS: gratuit

LOCATION DE PATINS

Adulte: 5 francs
Enfant: 3 francs

clientisarena.ch

ZURICH ARENA

TRAMELAN

Vendredi 16 novembre:

18 h 45-19 h 45, hockey public

Samedi 17 novembre:

14 h 15-16 h 30, patinage + hockey

Dimanche 18 novembre:

14 h-16 h 30, patinage

Mercredi 21 novembre:

14 h 30-16 h 30, patinage

Vendredi 23 novembre:

18 h 45-19 h 45, hockey public

PATINOIRE NATURELLE

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Impasse des Corneilles 2

Lorsque la météo le permet

Michèle Perrenoud, 032 489 33 50

BASSIN DE NATATION

SAINT-IMIER Beau Site 1

Lu: 18 h-19 h ^{140 cm}, 19 h-21 h ^{190 cm}

Mardi: 18 h-20 h ^{190 cm}

Mercredi: 16 h 30-17 h 30 ^{120 cm},

17 h 30-19 h 15 ^{140 cm}

Je: 18 h-20 h ^{190 cm}, 20 h-21 h ^{140 cm}

Vendredi: 18 h-21 h ^{190 cm}

Samedi: 9 h-11 h ^{140 cm}

Dès 19 h (18 h 30 le mercredi), les enfants, même accompagnés, ne sont plus admis.

Fermures annuelles

De mi-mai à mi-septembre 2018, ainsi que du 21 décembre 2018 au 3 janvier 2019. Pâques, Ascension, Pentecôte, Jeûne fédéral, Noël, Nouvel-An.

Grosjean Pauline, 032 942 44 31
www.saint-imier.ch/index.php/fr/decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-de-natation

SKI CLUB COURTELARY

Week-end des 17 et 18 novembre, CIVET, gardiennage assuré par Alain Monney. Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer.

Pour « réserver » le chalet durant les week-ends où il n'y a pas de gardiennage, s'adresser à Daniel Isler au 078 713 77 08.

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE

Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h

032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT

Lundi: 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h
Vendredi: 8 h 30-11 h 30
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont
032 488 10 30, admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET

Lundi: 15 h-18 h
Mardi: 9 h 30-11 h 45
Me: 9 h 30-11 h 45, 14 h 30-16 h 30
Jedi: 9 h 30-12 h
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 940 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT

Lundi et mardi: 10 h-12 h
Jedi: 10 h-12 h, 16 h-18 h
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert
032 489 10 67, fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch

COURTELARY

Lundi-mercredi, vendredi: 8 h-12 h
Jedi: 8 h-12 h, 16 h-18 h
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary
032 944 16 01, admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE

Lundi-vendredi: 10 h-12 h
Mardi et jeudi: 16 h-17 h 30
Village 20, 2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN

Lundi: 16 h-18 h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch

ORVIN

Lundi: 16 h-18 h (jusqu'à 19 h lors de la permanence du maire)
Mercredi: 10 h 30-12 h
Jedi: 16 h-18 h
La Charrière 6, 2534 Orvin
Case postale 41
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE

Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h
Grand-Rue 54, 2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN

Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30
Mardi-vendredi: 8 h-12 h
Rue du Collège 5, 2616 Renan
032 962 65 00, fax: 032 962 65 05
info@renan.ch, admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT

Mardi: 16 h-18 h
Jedi: 10 h-12 h
Route Principale 1, 2538 Romont
032 377 17 07, info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER

Lu-me: 8 h-11 h 45, 14 h-17 h
Jedi: 14 h-18 h
vendredi: 8 h-11 h 45, 14 h-16 h
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier
Case postale 301
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE

Lundi: 9 h 30-11 h 30
Mardi et jeudi: 15 h 30-17 h 30
Haut du Village 8, 2536 Plagne
032 358 20 25, fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ

Lundi: 8 h-12 h, 16 h-18 h
Ma, me et je: 8 h-12 h, 16 h-17 h 30
Vendredi: 8 h-12 h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval
Case postale 47
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

L'équipe démontre son homogénéité

Après s'être qualifiés en Coupe Suisse face aux Franches-Montagnes II (8-5) d'abord de manière probante étant donné qu'ils menaient 6-1, les Imériens se sont ensuite clairement relâchés pour presque friser le code en fin de rencontre.

En championnat à Yverdon-les-Bains, les boys de Michael Neining se sont montrés nettement plus réguliers. Ne cédant jamais à la panique ni au plus fort de la pression vaudoise, l'arrière-garde des visiteurs a su contenir toutes les velléités offensives des Vaudois.

Les Imériens se sont montrés entreprenants offensivement, jusqu'à l'ouverture du score par

le jeune Sam Humbertclaude parfaitement servi dans le slot par Kenny Camarda.

Pour Robin Fuchs, discipline et organisation ont été les clés du succès. « Quand on patine, ça devient plus facile. S'ils ont paru parfois plus rapides, ils n'ont pas su se mettre au bon endroit quand il le fallait. Nous avons été plus disciplinés, moins brouillons. En ce qui concerne notre réalisme, cela ne me fait pas de soucis, la confiance revenant, ça va suivre. »

La seconde régulière

Finalement, John Hirschy aura passé une soirée relativement tranquille face aux offen-

sives de Bassecourt. Le dernier rempart des hommes de Pierrick Niederhauser a fait le job, lorsqu'il devait être le suppléant de ses défenseurs.

Au niveau de l'offensive, les Imériens ont régulièrement fait preuve de leur domination ou plutôt de leur réalisme. Cependant, le score d'une seule unité à leur avantage après le premier vingt n'était pas une assurance succès jusqu'au terme des débats. C'est finalement à l'usure et à force de détermination que les jaunes et noirs ont façonné leur victoire face à une formation jurassienne qui s'est montrée trop vite résignée.

On notera que cinq joueurs différents sur six buts ont fait



Pierrick Niederhauser, pas vraiment rassuré dans le premier tiers

trembler les filets, témoignage d'un potentiel intéressant sur l'homogénéité du groupe.

Ecole de hockey et soirée de soutien

Une initiation dans le cadre de l'école de hockey est organisée le samedi 24 novembre de 9h à 10h. Celle-ci est ouverte à toutes et à tous dès l'âge de 4 ans, gratuitement, avec des équipements qui seront mis à disposition. Il est conseillé de se munir de patins (il y en aura à disposition mais modérément), casque (hockey, ski ou vélo) et gants.

Le vendredi 23 novembre, dès 18h30 venez nous rejoindre à notre soirée de soutien. Inscrivez-vous et amenez vos amis pour passer une soirée repas-spectacle dans l'humour et la bonne humeur. Inscriptions au 079 244 58 60, teamevents-saintibats@gmail.com. Pour de plus amples informations, vous pouvez joindre Pascal Stengel au 079 794 28 24 ou tout autre membre du comité. | gde

Yverdon-les-Bains – Saint-Imier I _ 0-2
Saint-Imier II – Bassecourt _ 6-0
Filles Fleurier – Saint-Imier _ 3-4
Nov. A St-Imier – Fr.-Montagnes _ 6-4

Vendredi 16 novembre
20h15: Pts-de-Martel – Saint-Imier II

Samedi 17 novembre
18h, Sion: Valais Chablais II – St-Imier I
Mosk. A 17h15: Saint-Imier - Fleurier
Nov. A 12h15: Saint-Imier – Franches-Montagnes

Dimanche 18 novembre
Minis A 15h30: Saint-Imier – Fleurier
JA 17h: Fleurier – Saint-Imier
Filles 18h15: St-Imier – Genève-Servette

HOCKEY CLUB REUCHENETTE

Hold-up contre Tavannes

Encore une fois, au moment de lire ces lignes, le HC Reuchenette aura joué dans la semaine. Cette fois il s'agit d'un déplacement aux Ponts-de-Martel. Mais laissez-nous vous conter le hold-up du mercredi 7 novembre.

Les Pérysans font face à Tavannes et c'est plutôt mal parti. C'est Tavannes qui prend la main à deux reprises dans le premier tiers, au grand dam du gardien Hervé. Et cela ne s'arrange pas dans le deuxième tiers, car à la 27^e minute, le score est de 4 à 0 pour Tavannes.

Le coach Bohnen demande alors un temps mort et remonte les bretelles à ses joueurs. La réprimande a de l'effet: 4 buts en moins de 7 minutes et les artificiers sont Nicolas, Damien à deux reprises et Alain, le tout émaillé par quelques frictions qui sont sanctionnées par les arbitres.

Le score à la fin du deuxième tiers est de 4 partout. Au retour

du 2^e thé, Tavannes ne se laisse pas distancer et inscrit deux buts. Jérémie réduit l'écart, puis Hervé encaisse un autre but. Le moral des supporters de Reuchenette redescend en flèche, car à huit minutes de la fin du match il faudrait scorer encore trois fois pour gagner.

Pascal à la 53^e et Jérémie à la 55^e réussissent néanmoins à sauver la mise et permettent aux Bas-Vallonniers de disputer les prolongations, qui s'avèrent stériles.

Il ne reste plus que les tirs au but. C'est finalement Damien qui permet à son nouveau club de récolter deux points précieux au bout de six tirs de chaque côté. Un véritable hold-up, donc! | vv

Reuchenette – Tavannes _ 8-7

Vendredi 21 novembre
20h15, Tissot Arena:
Reuchenette – Vallorbe

CLUB DE PATINAGE SAINT-IMIER

La découverte a attiré le monde

Le club des Patineurs de Saint-Imier a offert quatre cours gratuits de découverte du patinage en ce début novembre. Dans un esprit ludique et avec l'appui des professeurs et monitrices du club, une soixantaine de jeunes enfants ont chaussé leurs patins pour apprivoiser la glace et découvrir les joies de la glisse.

Il est bien sûr encore possible de s'inscrire à l'école de

patinage. Les cours ont lieu le lundi de 15h30 à 16h30 et le vendredi de 16h à 16h45. Le cours est suivi d'un quart d'heure de stretching le vendredi uniquement de 16h45 à 17h. Le club souhaite aux jeunes patineurs bien du plaisir dans ce sport.

Inscriptions:
M. Waeber, fam.waeber@gmx.net
079 487 66 33

CLUB DE PATINAGE TRAMELAN

Les Tramelotes à l'aise sur la Clientis Arena

Samedi dernier a eu lieu la coupe Erguël à Saint-Imier. La nouvelle Clientis Arena a été favorable aux filles de Tramelan. Elles étaient accompagnées par Cécile Grossenbacher.

Dans la catégorie chrome: 1^{ère} Romy Scheurer, 2^e Lya Gue-

not. Dans la catégorie acier BB: 5^e Sarah Mathez. Dans la catégorie cuivre BA: 3^e Catalina Gerber, 7^e Cemre Savaren. Dans la catégorie cuivre BB: 3^e Sarah Scheurer, 5^e Maria Andrade, 8^e Vicky Cuenin. Dans la catégorie interbronze: 4^e Sina Blaich, 8^e Elodie Donzé.



John Hirschy a réalisé le match qu'il fallait

FOOTBALL CLUB LA SUZE

Repas, loto et autres: les infos à retenir

Comme chaque année, le FC La Suze organise un repas de soutien à la cantine de Corgémont. Cette fois, c'est la fondue qui sera à l'honneur.

Il reste encore de la place alors n'hésitez pas à soutenir le club en participant à cette soirée du vendredi 23 novembre. Le premier service sur les bars à fondue. Un brin émoussés au départ, les Requins ont dû constater qu'il fallait jouer autrement pour la suite.

Au premier tiers, les Vaudois pensaient diriger les débats mais c'était sans compter la réaction des visiteurs. Dans la dernière minute de la période initiale, les Tramelots ont égalisé par Frieden, puis Thomet a mis les pendules à l'heure.

Depuis ce moment-là, les Black Panthers ont subi le jeu des Jurassiens bernois. Appliquant les directives de leur entraîneur, ceux-ci n'ont plus laissé trop d'espace à leur adversaire du soir.

Dès la reprise, le HCT a dominé les Vaudois surpris par la tournure des événements. Les hommes de l'entraîneur Bergeron ont développé le jeu par des actions précises et rapides scorant trois fois par Burri, Thomet et Donzé. Pour-

ado. Inscrivez-vous dès maintenant à l'adresse info@fclazuze07.ch ou au 079 725 43 43. Le prix un peu plus élevé pour la fondue permet de soutenir notre club et ses 120 juniors. Merci!

Le loto de Noël revient, juste avant le foot

Nous vous rappelons que le prochain loto du FC La Suze aura lieu le 22 décembre à la salle de spectacles de Corgémont. Le foot, lui, reprendra ses droits le week-end du 18, 19 et 20 janvier à l'occasion

de notre traditionnel tournoi en salle à Corgémont.

Nous avons besoin de vous

Le club connaît un vrai succès au niveau de son école de foot, à tel point que nous commençons à être en sous-effectif pour nous occuper des enfants de 5 et 6 ans, principalement sur le site de Péry. Vous êtes parent ou aimez simplement partager un moment de sport avec des enfants? Prenez contact avec le FC La Suze à info@fclazuze07.ch ou au 079 725 43 43.

HOCKEY CLUB TRAMELAN

Une équipe bien dans ses patins!

Samedi passé, nos hockeyeurs de la 1^{ère} équipe se rendaient en terre vaudoise pour affronter le HC Prilly Black Panthers à la patinoire de Malley.

Au contraire, ce sont les Tramelots qui ont encore creusé l'écart dans le dernier tiers avec trois buts de plus. Les attaquants visiteurs se sont régalaient avec cette belle série de buts, dont trois réussites signées Frieden et Thomet. Le HCT conforte ainsi son second rang avec 20 points, juste derrière Sarine avec le même nombre de points mais avec une partie en moins. Voilà qui devrait donner confiance à la formation qui recevait mardi soir le HC Delémont, adversaire de valeur qui avait perdu de justesse dernièrement contre les Tramelots en coupe suisse.

Le HCT a dominé la rencontre et confirme ses bonnes prestations dans ce premier tour.

La seconde équipe a gagné le derby du Jeanbrenin face au HC Corgémont se classant ainsi au 4^e rang avec 13 points,

tant situé au 3^e rang du groupe 2, le HC Prilly n'a pas donné l'impression de pouvoir renverser la vapeur dans cette partie.

Au contraire, ce sont les Tramelots qui ont encore creusé l'écart dans le dernier tiers avec trois buts de plus. Les attaquants visiteurs se sont régalaient avec cette belle série de buts, dont trois réussites signées Frieden et Thomet. Le HCT conforte ainsi son second rang avec 20 points, juste derrière Sarine avec le même nombre de points mais avec une partie en moins. Voilà qui devrait donner confiance à la formation qui recevait mardi soir le HC Delémont, adversaire de valeur qui avait perdu de justesse dernièrement contre les Tramelots en coupe suisse.

Le HCT a dominé la rencontre et confirme ses bonnes prestations dans ce premier tour.

La seconde équipe a gagné le derby du Jeanbrenin face au HC Corgémont se classant ainsi au 4^e rang avec 13 points,

avant de se rendre au Locle samedi.

Les Ladies du HCT continuent leur excellent parcours en gagnant face à l'équipe de Sierre puis avec une victoire également le lendemain à l'extérieur face à Neuchâtel Hockey A. Bravo à ces sportives qui occupent actuellement le 1^{er} rang de leur groupe avec 17 points!

Les Moskitos A ont facilement gagné leur partie contre La Chaux-de-Fonds.

2^e I. Prilly – Tramelan _ 1-8
2^e I. Tramelan – Delémont _ 6-0
3^e I. Tramelan – Corgémont _ 6-0
SWHL-C Tra. Ladies – Sierre _ 3-2
SWHL-C Neuch. Hockey – Tra. Ladies _ 0-2
Mosk. A Chx-de-Fds – Tramelan _ 4-11

Samedi 17 novembre

2^e I. 20h15: Star Chx-de-Fds – Tram.
3^e I. 17h30: Le Locle II – Tramelan II

Dimanche 18 novembre

SWHC-C 11h30: Tra. Ladies – Prilly B.P.
JTop 17h: Université NE – Tramelan
Min. A 17h: Tramelan – Del.-Vallée

HOCKEY CLUB CORTÉBERT

Défaite salée après une éclatante victoire

Le 6 novembre, les Tornades de Cortébert recevaient l'équipe du Plateau de Diesse pour le derby de la patinoire de Saint-Imier. L'équipe au grand complet, menée par Craps le capitaine, a eu une entrée très difficile, avec une nette domination du Plateau. Néanmoins, le dernier rempart était en grande forme et a arrêté de nombreux tirs.

Aucun but n'a été marqué à la fin du premier tiers. Cortébert a entamé le deuxième tiers avec un joueur en moins, des suites d'une faute. L'ouverture du score n'a pourtant pas tardé grâce à Craps, Enzo Sartori et Hugo Fischer.

Les Tornades ont eu le déclic et ont marqué deux buts en treize secondes. Leur soudaine motivation leur a permis de prendre trois longueurs d'avance. Le deuxième tiers s'est terminé sur un score de 5 à 0. Pour le troisième tiers, l'équipe a déroulé le tapis en

fermant toutes les attaques des adversaires et s'est offert une belle victoire de 8 buts à rien.

Contre Tavannes

Le 8 novembre, les Tornades se sont déplacées à Tramelan pour affronter Tavannes, un adversaire qui s'annonçait rude, et ça a été le cas. Dès l'entame du match, Tavannes s'est mis à l'abri après huit minutes de jeu avec trois buts. La troupe, emmenée par le capitaine Vuitel Alan, a tenté de revenir dans le match, en vain. Après vingt minutes de jeu, le résultat affichait quatre buts à un seul.

Le deuxième tiers n'a pas été meilleur. De nombreuses fautes des Cortés n'ont pas joué en leur faveur. Tavannes a continué à mettre de la pression et a infligé un 9 à 1 à l'issue du deuxième tiers. Craps a alors pris les commandes en tant que coach intérimaire à la barre du HC Cortébert et a donné de la voix pour motiver son équipe. Le nouvel objec-

tif était désormais de mettre la pression à l'adversaire tout en gagnant le dernier tiers.

S'est alors ensuivie une belle réaction des Tornades. Le match s'est tout de même terminé sur un score de 15 à 4 en faveur des Tavannois. Rendez-vous demain soir à Saint-Imier pour le prochain match.

VBC TRAMELAN

DM19 Tramelan – Volleyboys _ 3-0

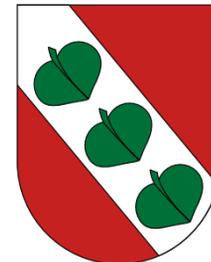
Samedi 17 novembre

DM15 16h, Saint-Imier:
La Suze mixte – Tramelan

Dimanche 18 novembre

DM19 14h, Oiselier A: Porren. – Tram.
DM19 15h15, Oiselier A: Tram. – VEBB
DM19 16h30, Oiselier A: VEBB – Tram.
DM15 12h45, Oiselier B: Porren. – Tra.
DM15 14h, Oiselier B: Tram. – VEBB

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District

SESE SYNDICAT POUR L'ÉPURATION
DES EAUX USÉES DE SAINT-IMIER ET ENVIRONS

Convocation à l'assemblée des délégués

mercredi 19 décembre, à 18h30
à la STEP de Villeret

Ordre du jour

- Décompte des voix, nomination d'un scrutateur.
- P.V. de l'AD du 30 juin 2018 – remarques, acceptation.
- Présentation et acceptation du budget 2019.
- Informations du Président.
- Divers et imprévus.

Au nom du SESE
Le Président: M. Jeanneret
Le Secrétaire: T. Egger

Orvin



Mise à l'enquête de l'œuvre cadastrale, Orvin lot 4

La zone village d'Orvin, le secteur des Prés-d'Orvin et le reste du territoire non agricole de la commune ont fait l'objet d'un abornement et d'une nouvelle mensuration.

L'abornement, le plan du registre foncier, le plan de nomenclature avec le répertoire des noms correspondant et les autres extraits du catalogue des données établis en vue de la tenue du registre foncier sont mis à l'enquête

du 16 novembre 2018 au 17 décembre 2018

à l'administration communale d'Orvin, La Charrière 6, 2534 Orvin (loi cantonale sur la géoinformation [LCGéo], article 39).

Il n'y a pas de mutation en suspens au moment de la mise à l'enquête.

Toute personne touchée dans ses intérêts dignes de protection peut participer à la procédure en attirant l'attention de la commune, par écrit, sur les erreurs et les lacunes de la mensuration pendant la mise à l'enquête (LCGéo, article 39).

Le jeudi 6 décembre 2018 de 16h à 18h, Monsieur Charles-Henri Aeschlimann, ingénieur géomètre, se trouvera à l'administration communale d'Orvin dans le local de la mise à l'enquête pour donner des renseignements.

Une fois les oppositions liquidées, l'œuvre cadastrale sera approuvée par l'Office de l'information géographique du canton de Berne, ce qui confèrera au plan du registre foncier le caractère de document officiel au sens de l'article 9 du Code civil (ordonnance sur la mensuration officielle [OMO], article 29).

Orvin, le 9 novembre 2018

Le Conseil municipal

Information et participation de la population au sujet de la modification de l'affectation de la parcelle N° 678 et des articles 10 et 15 du RAC

Zone d'utilité publique «Les Roches», ZUP C

Le conseil municipal, se fondant sur l'article 58 de la loi cantonale sur les constructions du 9 juin 1985, introduit une procédure d'information et de participation de la population au sujet de la modification de l'affectation de la parcelle N° 678 «Zone d'utilité publique Les Roches ZUP C». Il s'agit des documents suivants:

Un plan de zones à l'échelle 1:2000

Une révision partielle des articles 10 et 15
du règlement d'affectation du sol
et de construction (RAC)

Un rapport explicatif

Ces documents sont déposés et mis à disposition du public du 16 novembre 2018 au 7 décembre 2018 au secrétariat municipal, où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture.

Chacun peut émettre des objections ou des propositions au sujet de la modification de l'affectation de la parcelle N° 678. Les objections ou propositions sont à adresser par écrit au conseil municipal d'Orvin, case postale 40, 2534 Orvin, jusqu'au 7 décembre 2018.

Orvin, le 16 novembre 2018

Le Conseil municipal

Réclame

Corgémont



Avis de construction

Maître d'ouvrage: M^{me} et M. Sandrine et Martin Tschan, Quart-Dessous 1, 2606 Corgémont.

Auteur du projet: idem.

Propriétaire foncier: idem.

Projet: remplacement de 4 fenêtres au sud et 3 fenêtres à l'ouest sur immeuble N° 19 sis sur parcelle N° 70 au lieu-dit «Grand'Rue» (zone Centre).

Recensement architectural: bâtiment digne de conservation, objet C.

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: cadre en bois et extérieur blanc.

Dépôt public de la demande: avec plans, jusqu'au 9 décembre au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 9 novembre 2018

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: M. Igor Santschi, Chemin des Planchers 19, 2606 Corgémont.

Projet: remplacement du chauffage électrique par l'installation d'un chauffage à pellets et construction d'une cabane de jardin pour enfants sur parcelle N° 894, au lieu-dit «Chemin des Planchers», immeuble N° 18, 2606 Corgémont (zone de construction H2).

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: avec plans, jusqu'au 9 décembre 2018, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 9 novembre 2018

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: M. Mathieu Gerber, rue Rosselet-Challandes 4, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet: construction d'un hangar non-chauffé pour le stockage des matériaux de construction paysagiste, sur parcelle N° 1135, au lieu-dit «rue de l'Avenir», 2606 Corgémont (ZA1).

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: bois brun foncé et tôle.

Dépôt public de la demande: avec plans, jusqu'au 16 décembre 2018, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 16 novembre 2018

Le Secrétariat municipal

Publication de l'entrée en vigueur de l'Ordonnance concernant la communication sur Internet d'informations à caractère public

Le conseil municipal d'Orvin a adopté l'Ordonnance concernant la communication sur Internet d'informations à caractère public lors de sa séance du 5 novembre 2018.

Elle entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Elle est déposée du 16 novembre au 16 décembre 2018 au secrétariat municipal où elle peut être consultée durant les heures d'ouverture des guichets. Elle est également visible sur le site internet de la commune.

Un recours contre un acte législatif communal peut être formé dans les 30 jours suivant la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: M. Frédéric Feller, Le Coin 2, 2534 Orvin.

Auteur du projet: R. Amstutz, architecte UTS, Longchamps 24, 2534 Orvin.

Emplacement: parcelle N° 172, au lieu-dit: «Le Coin 2», commune d'Orvin.

Projet: changement d'affectation portant sur différentes transformations et rénovations pour la création d'un duplex dans le bâtiment existant et combles, création d'un local de chauffage au rez-de-chaussée pour l'installation d'un nouveau chauffage à bois, redimensionnement d'une fenêtre en façade Nord, pose de trois Velux sur le pan Nord de la toiture et d'un Velux sur le pan Sud.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: mixte HAL.

Zone de protection: périmètre de protection de l'aspect local.

Recensement architectural: objet C, digne de conservation, ensemble bâti A, contrat de classement du 9 septembre 2003.

Dépôt de la demande: avec plans, jusqu'au 16 décembre 2018 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 16 novembre 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Péry-La Heutte



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Commune municipale de Péry-La Heutte, Grand-rue 54, 2603 Péry.

Auteur du projet: Lorient Concept Sàrl, rue du Cairli 13, 2603 Péry.

Emplacement: parcelle N° 19, au lieu-dit: «Grand-rue 52», Péry, Commune de Péry-La Heutte.

Projet: rénovation de l'immeuble, peinture, isolation du toit, remplacement des fenêtres, installation d'un ascenseur à l'extérieur en façade Nord, aménagement d'un nouveau WC, pose de pavés sur le pourtour du bâtiment en lieu et place du revêtement bitumineux et suppression de l'auvent en façade Nord.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZBP 2.

Zone de protection: périmètre de protection archéologique.

Dérogation: art. 80 LR.

Recensement architectural: objet C, digne de conservation, ensemble bâti A.

Dépôt de la demande: avec plans, jusqu'au 16 décembre 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 16 novembre 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Ciments Vigier SA, Zone industrielle de Rondchâtel, 2603 Péry.

Auteur du projet: ATB SA, Promenade 22, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelle N° 172, au lieu-dit: «Zone industrielle de Rondchâtel», Péry, commune de Péry-La Heutte.

Projet: construction d'un transporteur de bois grossier, d'une nouvelle structure métallique comprenant un tapis convoyeur tubulaire et une tourelle entre la halle et le pré-calciateur (bâtiments 208 et 213) et agrandissement du local électrique.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: zone d'activités 1.

Dérogation: art. 48 LAE.

Dépôt de la demande: avec plans, jusqu'au 16 décembre 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 16 décembre 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Renan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Renan, rue du Collège 5, 2616 Renan BE.

Emplacement: parcelles N°s 436 et 437, au lieu-dit: «Grand-Rue 20a», commune de Renan.

Projet: construction d'un couvert en contiguïté Est des garages existants ouvert sur trois côtés.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: zone centre.

Recensement architectural: ensemble bâti E.

Dépôt de la demande: avec plans, jusqu'au 9 décembre 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 9 novembre 2018.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

La détresse des personnes âgées n'est pas une fatalité.

prosenectute.ch | IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3



**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Renan (suite)



Avis de construction

Requérant: Schärz Jean-François, route des Convers 40, 2616 Renan.

Auteur du projet: Schärz Jean-François, route des Convers 40, 2616 Renan.

Adresse du projet: parcelle N° 499, routes des Convers 40, 2616 Renan.

Descriptif du projet: isolation complète des deux pans du toit, création d'une lucarne rampante côté Est depuis la faîte avec trois fenêtres PVC côté Est de la lucarne, remplacement des tuiles, installation de panneaux solaires apposés sur les tuiles côté Ouest sur une partie de la surface du toit.

Dimension du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone d'habitation.

Dérogation: art. 55 du RCC.

Dépôt public: 9 novembre au 9 décembre 2018 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 9 novembre 2018

Le Conseil municipal

Romont



COMMUNE BOURGEOISE DE ROMONT

Assemblée bourgeoise

lundi 17 décembre 2018 à 19h,
Ecole, 2538 Romont

Ordre du jour:

1. Salutations et ordre du jour.
2. Budget 2019.
3. Elections:
 - a) d'un président
 - b) d'un membre du conseil
4. Divers et imprévus.

Romont, le 16 novembre 2018

Le Conseil bourgeois

Saint-Imier



Restrictions en matière de circulation

En se fondant sur l'art. 3 al. 2 de la loi fédérale sur la circulation routière du 19.12.1958, et sur l'art. 44 al. 1 et 2 de l'ordonnance cantonale sur les routes du 29 octobre 2008 (OR), le Conseil municipal de Saint-Imier arrête la décision suivante en matière de circulation routière:

Interdiction de stationner, excepté bus scolaires et dépose-minute

Rue de Beau-Site, sur le bien-fonds 617, depuis le carrefour avec la rue Agassiz et sur une distance de trente mètres en direction de l'ouest.

Stationnement autorisé, zone bleue

Rue de Beau-Site, sur le bien-fonds 617, parking Sud-Ouest du bâtiment N° 1.

Conformément à l'art. 63 al 1, let. a et à l'art. 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant le préfet du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit et en langue

française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

Saint-Imier, le 9 novembre 2018

*Au nom du Conseil municipal
Le président: P. Tanner
Le chancelier: B. Grossenbacher*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de constructions

Requérant: restaurant « Le Carioca », rue Sans Souci 3, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelle N° 53, au lieu-dit: « rue Sans Souci 3 », commune de Saint-Imier.

Projet: aménagement d'une terrasse au Sud du restaurant.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: C4b et M1.

Zone de protection: périmètre de protection et périmètre de conservation du site bâti.

Dérogation: 80 LR.

Recensement architectural: bâtiment digne de conservation, objet C, ensemble bâti D.

Dépôt de la demande: avec plans, jusqu'au 9 décembre 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le vendredi 9 novembre 2018.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Permis de construire 18-71

Requérant(s)/Maître d'ouvrage: Dorothea Müller, Mont-Soleil 163, 2610 Mont-Soleil.

Auteur du projet: Johann Weilenmann, Mont-Soleil 163, 2610 Mont-Soleil.

Adresse du projet: BF 899, Mont-Soleil 163-169, 2610 Mont-Soleil.

Description du projet: remplacement du chauffage à mazout par un chauffage à bois, remplacement des fenêtres, isolation des façades et de la toiture, installation de panneaux solaires et renouvellement de la cuisine.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: HZ.

Dérogations: -

Zones/périmètres protégés: -

Objet protégés: -

Dépôt public: du 9 novembre 2018 au 10 décembre 2018 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 9 novembre 2018

*Le chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 18-72

Requérant(s)/Maître d'ouvrage: Savagnières-Bugnenets SA, M. Serge Rohrer, rue des Planches 3, 2613 Villeret.

Auteur du projet: ID3A, rue des Roches 3a, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 1046, Les Savagnières 54g, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: installation d'un panneau de présentation du domaine skiable des Bugnenets-Savagnières.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: PQ Les Savagnières sud.

Dérogations: -

Zones/périmètres protégés: -

Objets protégés: -

Dépôt public: du 16 novembre 2018 au 17 décembre 2018 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire dans le même délai au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 16 novembre 2018

*Le chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Madame Houria Kara, rue du Midi 38, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelle N° 572, au lieu-dit: « Place du Marché », commune de Saint-Imier.

Projet: demande déposée après coup concernant l'aménagement d'une terrasse de 81 m² avec 54 places assises sur la Place du Marché.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: M1 et C3b.

Dérogation: art. 80 LR.

Recensement architectural: digne de protection, objet C, ensemble bâti A, contrat de classement du 5 août 2013.

Dépôt de la demande: avec plans, jusqu'au 16 décembre 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 16 novembre 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

Requérant: Monsieur Antomil Adrian, rue de l'Envers 9f à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Propriétaire foncier: Monsieur Gerber Jean-Pierre, rue Euchette 13 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Deco et Architecture, Gerber Jean-Pierre, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet de construction: construction d'une maison à deux appartements avec garages intégrés, installation d'une pompe à chaleur air/eau et aménagement des abords au lieu-dit « Vers l'Ouest » 4, parcelle N° 1082, zone H2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Dimensions principales: selon plans déposés.

Genre de construction: radier: béton armé; sous-sol: béton armé et briques TC; façades: briques TC, crépi rustique couleur blanc cassé; toiture: 1 pan 11° en eternit structa, couleur anthracite.

Protection des eaux: le bâtiment sera raccordé à la canalisation communale et à la STEP.

Réclame



Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 9 novembre 2018

Bureau communal

Tramelan



Conseil général de Tramelan

En séance du 12 novembre 2018, le Conseil général a approuvé, sous réserve du référendum facultatif:

- le budget de l'exercice 2019, présentant un excédent de charges de CHF 672 600.-, en fixant:
 - la quotité d'impôt à 1.94 (inchangée)
 - la taxe immobilière à 1.3 % de la valeur officielle (inchangée)

Le référendum peut être demandé par la signature d'un vingtième des ayants droit au vote en en matière communale dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le début du délai référendaire est le vendredi 16 novembre 2018.

L'ayant droit au vote en matière communale doit apposer de sa main et lisiblement son nom, son prénom, son année de naissance et son adresse sur la liste de signatures. Il y adjoint sa signature. La même demande de référendum ne peut être signée qu'une fois.

Le référendum, accompagné des signatures, doit être déposé auprès du Conseil municipal de Tramelan, Hôtel de Ville, Grand-rue 106, 2720 Tramelan.

Le Conseil général de Tramelan, souverainement, a également

- nommé la société MGI Groupe Fiduciaire SA en tant qu'organe de vérification des comptes pour les 2019 et 2020;
- accepté un crédit d'engagement de CHF 168 281.25 TTC comme participation communale à l'assainissement, la sécurisation et l'entretien du passage à niveau des Frênes.

Finalement, le Conseil général a préavisé favorablement à l'intention du corps électoral:

- un crédit d'engagement de CHF 1 301 529.20 TTC pour la construction d'un nouveau réservoir aux Fraises avec nouveau chemin d'accès depuis le Nord, adaptation des conduites ainsi que démolition du réservoir existant, dans le cadre du Plan général d'alimentation en eau potable (PGA).

La votation est prévue le dimanche 10 février 2019.

Un recours peut être formé dans un délai de 30 jours à dater de la présente publication, soit jusqu'au lundi 17 décembre 2018. Le recours doit être adressé par écrit et en deux exemplaires à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Tramelan, le 13 novembre 2018

Le Conseil municipal



Cours de lecture, d'écriture, de calcul pour adultes parlant français

0800 47 47 47 www.lire-et-ecrire.ch



Tramelan (suite)



Ordonnance concernant la communication sur internet d'informations à caractère public

En séance du 6 novembre 2018, le Conseil municipal a modifié cette ordonnance en ajoutant un article 5bis.

Cet article vise à confirmer une pratique actuelle en matière de protection du site internet communal et des informations qu'il contient.

L'article a la teneur suivante:

« Art. 5bis

¹ Les informations communiquées sur Internet doivent être traitées techniquement de manière à dissuader les moteurs de recherche de les indexer.

² Le cas échéant, les adresses de courriel publiées doivent l'être exclusivement sous une forme qui empêche toute lecture par un robot malveillant.

³ Le service compétent au sens de l'article 2 garantit que les informations communiquées sur Internet ne contiennent pas d'autres renseignements complémentaires lisibles (historique du document, versions précédentes, etc.).

⁴ Il prend en outre les mesures techniques et organisationnelles complémentaires reconnues propres à protéger la plateforme de publication contre les manipulations. »

L'entrée en vigueur de l'ordonnance modifiée est fixée au 1^{er} janvier 2019.

Un recours peut être formé contre la décision du Conseil municipal dans les 30 jours à dater de la présente publication, soit jusqu'au lundi 17 décembre 2018. Le recours doit être adressé par écrit et en deux exemplaires à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Cette ordonnance peut être consultée ou obtenue à la chancellerie municipale (Hôtel de Ville, 1^{er} étage).

Tramelan, le 7 novembre 2018

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant(s): M^{me} et M. Lejla et Shkelzen Berishaj, Grand-Rue 138, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Villatype SA, M. Fleury, Le Champat 2, 2744 Belprahon.

Projet: construction d'une maison familiale avec garage intégré et mur de soutènement. Parcelle N° 766, zone ZPS-h PQ Deutes Est.

Emplacement: rue du 26-Mars 59, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans déposés. fondations: béton armé; construction portante: étayage: béton armé/briques ciment/briques TC; parois: briques TC; plafonds: dalle béton/lambris; façades: crépis ciment, couleur blanc cassé; toit: 4 pans, inclinaison 20°, revêtement: tuiles béton, couleur grise; chauffage par pompe à chaleur extérieure au nord-est (sous un cache).

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 9 novembre 2018 au 9 décembre 2018.

Dépôt public de la demande: avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 9 novembre 2018

Commune de Tramelan

Avis de construction

Requérant(s): M. Gindrat Danilo, rue des Prés 10, 2720 Tramelan.

Projet: construction de 3 garages accolés à l'est du bâtiment 10a et aménagement d'une place de parc en pavés filtrants à l'ouest du bâtiment 10a. Parcelle N° 3061, zone H2.

Emplacement: rue des Prés 10a, 2720 Tramelan. **Dimensions:** selon plans déposés. construction portante: parois: béton; plafonds: béton; façades: béton, couleur beige clair; toit: plat, inclinaison 1%, revêtement: végétalisé, couleur brun/vert.

Dérogation(s): art. 80 LR et A154 RCC, distance insuffisante à la route communale. Art. 418, al. 4 RCC, distance insuffisante devant le garage.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 9 novembre 2018 au 9 décembre 2018.

Dépôt public de la demande: avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 9 novembre 2018

Commune de Tramelan

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Camping du Château Sàrl, rue de la Paix 35, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Mario Martinez SA, rue de la Paix 35, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelle N° 1090 (DS 3303), au lieu-dit: «Camping du Château 27 à 36», commune de Tramelan.

Projet: construction de 10 bungalows dans le Camping (Camping du Château 27 à 36).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: PQ «Le Camping».

Dépôt de la demande: avec plans, jusqu'au 16 décembre 2018 inclusivement auprès des Services techniques de la Municipalité de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 16 novembre 2018.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

MUNICIPALITÉ DE TRAMELAN

Administration officielle d'une succession Appel aux héritiers

Concerne M^{me} **Liselott Ida Mäder née Graf**, fille de Friedrich Graf et d'Ida Rosa née Flückiger, née le 13 mars 1932, originaire de Basel BS et de Tuggen SZ, décédée le 19 août 2018, domiciliée de son vivant Le Bioulet 1 à 2722 Les Reussilles (Commune de Tramelan).

En application de l'art. 555 alinéa 1 CCS, le Conseil municipal de Tramelan, qui ne connaît pas tous les héritiers, somme par la présente les ayants droit à sa succession de faire, dans un délai d'une année à compter du 23 novembre 2018, leur déclaration d'héritier, par écrit auprès du Conseil municipal, Grand-rue 106, 2720 Tramelan en fournissant la preuve de leur droit.

Tramelan, le 8 novembre 2018

La municipalité

Canton de Berne



BILINGUISME DANS LE CANTON DE BERNE

La commission d'experts prône un changement de paradigme

Le canton de Berne a tout à gagner en valorisant mieux encore le potentiel de deux langues et deux cultures sur son territoire. Sous la présidence du conseiller aux États Hans Stöckli, la commission d'experts mandatée par le Conseil-exécutif a publié un rapport comprenant 46 recommandations pour encourager et renforcer le bilinguisme. Elle propose un changement de paradigme.

Instituée en septembre 2017, la commission a élaboré un rapport de plus de 100 pages sur l'état du bilinguisme et sur ses possibilités de développement dans le canton de Berne. Un sondage auprès de 500 personnes a permis de prendre le pouls de la population dans toutes les régions. Plus des deux tiers des sondés (69 %) estiment que le bilinguisme apporte davantage d'attrait au canton. De plus, toutes les régions bernoises attachent de l'importance à la langue partenaire et elles y sont sensibles, même si sa maîtrise et son utilisation varient sensiblement d'une région à l'autre.

Atout économique et culturel

Le constat est clair pour la commission: il faut changer de paradigme et cesser de considérer le bilinguisme uniquement en termes de défense de la minorité, de coûts ou de complications, a déclaré le président Hans Stöckli lundi (12 novembre) devant la presse. La présence de deux communautés linguistiques et de deux langues nationales sur le territoire cantonal est une chance à saisir. Il faut en faire une spécificité du canton de Berne, selon les experts.

La commission d'experts propose une vision du bilinguisme bernois en trois points, pour la cohésion cantonale, pour le positionnement du canton de Berne en Suisse et pour la cohésion nationale.

Enrichissement culturel réciproque des communautés linguistiques, le bilinguisme favorise l'ouverture d'esprit, la diversité, la tolérance, la capacité d'adaptation, et il facilite l'apprentissage d'autres langues. C'est un atout pour le tourisme et pour l'employabilité de la population. Économiquement, il rend le site économique du canton intéressant tant pour la Suisse romande que pour la Suisse alémanique et il permet la croissance des

activités et la diversification du tissu économique bernois.

Une loi et des moyens financiers

Les experts ont formulé 46 recommandations, dont 10 sont stratégiques, 23 importantes et 13 souhaitables pour renforcer le bilinguisme. La commission tient tout particulièrement à ce que le développement du bilinguisme bernois devienne une priorité du programme gouvernemental de la législature 2019-2022.

Pour accompagner ce signal politique fort, le Conseil-exécutif devrait mettre à disposition les ressources financières nécessaires. La création d'une loi sur le bilinguisme, en complément de la loi sur le statut particulier, permettrait de faire concorder l'utilisation des langues officielles, l'encouragement du bilinguisme et la mise à disposition de moyens financiers.

La commission d'experts propose de créer un fonds cantonal d'encouragement du bilinguisme destiné à soutenir des projets privés ou publics. Dans le cadre de la stratégie économique 2025, il s'agit d'élaborer une série de mesures afin de favoriser la croissance de la population, en particulier des francophones, dans le canton de Berne. Les compétences linguistiques dans la deuxième langue officielle devraient elles aussi être renforcées dans l'administration cantonale.

Conclusions du gouvernement attendues pour l'été

La commission a remis son rapport au Conseil-exécutif, qui en a pris connaissance. Il va étudier les différentes recommandations et décider quelle stratégie il entend poursuivre pour encourager le bilinguisme. Il entend présenter ses conclusions d'ici l'été prochain, a précisé le vice-chancelier David Gaffino.

VENDANGES 2018 DANS LE CANTON DE BERNE

Météo idéale, très bonne récolte

Les conditions météorologiques depuis le début de la période de végétation n'auraient pas pu être meilleures pour la viticulture dans toutes les régions du canton. Les vendanges ont ainsi pu débuter très tôt. De plus, le rendement et les teneurs en sucre sont très élevés. Le millésime 2018 s'annonce intéressant.

En 2018, quelque 2000 tonnes de raisin ont été récoltées dans le canton de Berne, sur une surface viticole de 248 hectares. Cela représente 42 % de plus que l'an dernier et 16 % de plus que la moyenne décennale. Il s'agit de la troisième plus grosse récolte des dix dernières années. La majeure partie des raisins (1810 tonnes) proviennent de la région du lac de Bièvre. La production a atteint 173 tonnes autour du lac de Thoun et 36 tonnes dans les autres régions du canton.

Les 248 hectares consacrés à la viticulture dans le canton de Berne sont travaillés par 185 entreprises viticoles. Un grand nombre d'exploitations (78) cultivent leurs raisins et effectuent la vinification dans leurs propres caves, ce qui n'est pas le cas dans les autres cantons. Ce sont les vigneron-encaveurs.

Une météo optimale pour le raisin

L'année viticole 2018 a bénéficié de conditions météorologiques extrêmement favorables: des températures moyennes élevées, des précipitations en quantité suffisante au bon moment, pas de grêle. Les raisins sont restés sains jusqu'aux vendanges grâce à la sécheresse, qui a limité

le développement des maladies fongiques et neutralisé la redoutable drosophile du cerisier.

Ces excellentes conditions se reflètent dans les teneurs en sucre: la valeur la plus élevée a été mesurée à Gléresse (126 degrés Oechsle). C'est d'ailleurs là qu'a eu lieu la première récolte de raisins (Solaris), le 21 août. Les dernières grappes ont été ramassées le 26 octobre à La Neuveville. Les vendanges étaient en avance de deux semaines par rapport à une année normale.

Des coopératives d'encaveurs

Le système de contrôle de la vendange a été modifié suite à une adaptation de l'ordonnance fédérale sur le vin. Pour la première fois, les 78 vigneron-encaveurs devaient procéder eux-mêmes à la saisie en ligne des données requises, ce qui a été fait correctement et dans les délais. Les contrôles par sondage basés sur l'analyse des risques que les organismes de contrôle certifiés ont réalisés dans 21 exploitations pendant les vendanges ont montré que les exploitations concernées s'acquittent parfaitement de leur obligation d'autocontrôle.

Réclame



Je m'aide...
aidons nous !



Selbsthilfe BE
Info-Entraide BE

Dans des groupes d'entraide
autogérés échanger – avancer

www.infoentraide-be.ch | 0848 33 99 00

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12 H